

yann guellec

histoire et géographie
de la
BRETAGNE



les presses bretonnes
saint-brieuc

1972

histoire et géographie

de la

BRETAGNE

note de l'auteur

Ce livret n'a pas la prétention de traiter en quelques pages et croquis l'histoire et la géographie de la Bretagne.

Il n'est que le point de départ de l'étude régionale ; un recueil de l'essentiel qui donnera certainement l'envie de s'intéresser à des ouvrages plus complets.

Les textes sont empreints d'une volontaire naïveté qui les place aussi à la portée des enfants pour qui l'étude régionale est encore un sujet neuf, d'actualité, qui les passionne.

Yann GUELLEC.

Les photographies pages 13, 40, 41, 42, 61, 62, 68, 69, 75, 78, 87, 88, 89, 93, 94 sont de Jos Le Doaré, Editions d'Art, 29150 Châteaulin.

Les croquis et photographies pages 1, 7, 10, 11, 12, 14, 17, 19, 21, 23, 24, 27, 29, 30, 32, 36, 48, 53, 56, 57, 60, 64, 65, 66, 71, 73, 74, 76, 83, 86, 98, 103, 107, sont de l'auteur.

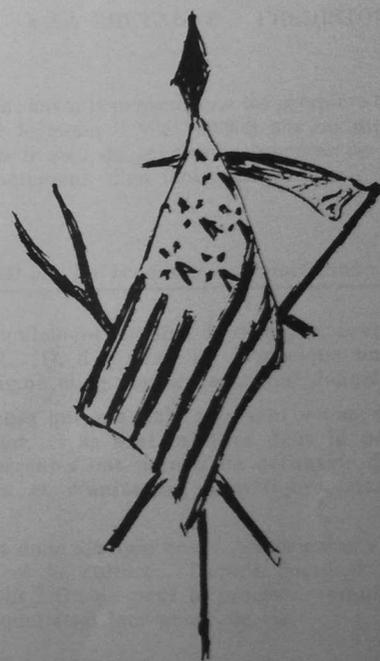
yann guellec

histoire et géographie de la BRETAGNE



les presses bretonnes
saint-brieuc

1972



1. - HISTOIRE

I. — « LA BRETAGNE » PREHISTORIQUE

Certains savants pensent que les premiers hommes existaient sur le globe il y a 500 000 ans ou même 1 500 000 ans ; mais le peu de précisions fournies ne nous permet pas, honnêtement, d'en tenir compte...

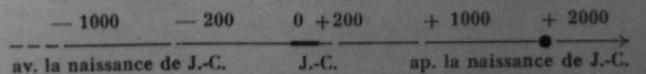
Il y a 6 000 ans les premiers « Armoricaïns »...

Il est seulement possible de dire que, environ 6 000 ans avant J.-C. (1), il y avait en Armorique une population dont l'origine et le nombre sont mal définis.

On pense que ces habitants sont venus d'autres pays, par la mer, et se sont installés dans la péninsule. Des fouilles récentes ont permis de découvrir des ossements d'hommes et d'animaux domestiques, des outils, des graines...

On est donc sûr que ces « Armoricaïns » pratiquaient l'élevage et la culture... Depuis combien de temps le faisaient-ils ? On ne peut le préciser, comme on ne peut préciser quel était leur genre de vie.

(1) Dressons une échelle du temps par siècle.

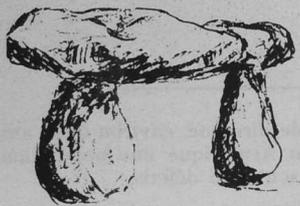


Le gros point noir sur l'axe indique approximativement l'année 1970.

Il y a 5500 ans l'époque mégalithique...

Vers l'an 3500 avant J.-C. les connaissances se précisent; c'est à cette époque que les peuples anciens commencent à élever des monuments que l'on appelle mégalithiques.

Ces monuments, que l'on rencontre un peu partout en Europe et même en Chine, reçoivent en Armorique des noms bretons : les dolmens et les menhirs.



UN DOLMEN
(table de pierre)

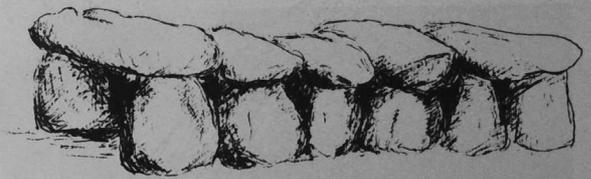
Les « menhirs » sont probablement les premiers « calvaires », lorsqu'ils sont isolés. Les alignements de menhirs de petites tailles (Carnac par exemple) sont vraisemblablement des tombes ou des lieux de rassemblement à caractère religieux.

Les « dolmens » sont sans aucun doute des monuments funéraires, individuels pour les plus petits, collectifs pour les dolmens à couloirs.

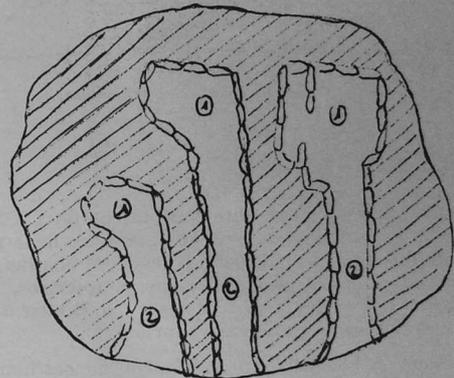
Les dolmens couverts ou « cairns » peuvent être comparés aux pyramides de l'ancienne Égypte, tombeaux des pharaons.



UN MENHIR
(pierre longue)

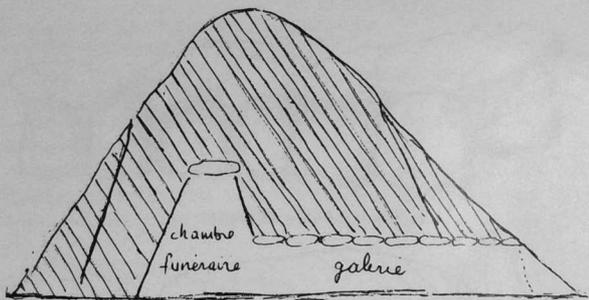


UN DOLMEN A COULOIR



PLAN DU CAIRN DE RONDOSSECK (Morbihan)
(1 - chambres funéraires 2 - dolmen à couloir [galerie])

Les cairns sont des monticules de terre et de pierraille recouvrant des dolmens à couloir qui aboutissent à des chambres funéraires. Leurs entrées généralement tournées vers le sud sont murées avec des rochers et de la pierraille. Les cairns sont des cimetières couverts ou des tombeaux collectifs situés souvent sur les hauteurs et à l'écart des villages.



COUPE DU CAIRN DE BARNENEZ (Finistère)

Il y a 3 000 ans...

Les plus récents « mégalithes » datent de 1 200 ans avant J.-C. Ces monuments restent nombreux dans notre région bien que certains cultivateurs les aient abattus pour permettre des labours plus faciles ou simplement, pour éviter l'afflux des curieux sur leur terre : le Breton a plus que personne le sentiment de la propriété.

Imaginons un instant le travail fourni par ces hommes des siècles lointains qui dressèrent ces monuments. Ils réussirent à apporter, souvent de loin, et à planter des blocs de pierre pesante, pour les plus petits, deux tonnes et plus.

Poussés par l'élan religieux et par le respect des morts, ils n'utilisèrent pour cela que leur force, leur nombre surtout et parfois quelques animaux domestiques.

Les talus qui bordent nos champs ont environ 2 000 ans : ils ont été édifiés à main d'homme 500 ans avant J.-C.



DOLMEN A SAINT-NIC (Finistère)

II. — LA BRETAGNE A L'EPOQUE GAULOISE

A cette époque, environ 100 ans avant J.-C., l'Armorique était habitée par plusieurs peuplades celtes implantées comme l'indique la carte ci-dessous.

Les CURIOSOLITES au nord.

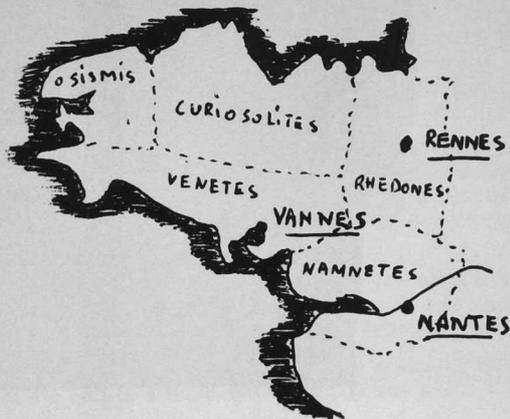
Les OSISMIS à l'extrême ouest.

Les VÉNÈTES au sud, de la Vilaine à la pointe du Raz, qui ont pour capitale Vannes.

Les RHEDONES avec Rennes pour capitale à l'est.

Les NAMNÈTES autour de Nantes au sud-est.

Les Vénètes, peuple de marins, sont de loin les plus nombreux, les plus puissants, les plus hardis.



Ces gens vivent de la pêche, de la chasse, en tribus. Ils sont cultivateurs et élèvent quelques animaux domestiques : animaux de traits, porcs, volailles et chiens dressés à la garde et à la chasse.

Parlons un peu de leur civilisation.

1 - La religion.

Elle est enseignée par les Druides. Le Druide est à la fois prêtre, médecin, pharmacien... c'est l'équivalent du sorcier chez les Indiens.

Il y a un Druide par village. Plusieurs fois dans l'année les Druides se réunissent à l'écart, dans la forêt de Brocéliande, près de Rennes et tiennent gravement conseil.

2 - Les coutumes.

Certaines coutumes ont été conservées jusqu'à nos jours.

Ainsi la « cueillette du gui » au 1^{er} janvier : le gui est la plante « magique » qui porte bonheur, protège le foyer, guérit certaines maladies.

Il en est de même pour « le feu de la saint Jean » : les Gaulois avaient remarqué que pendant une nuit de l'année les étoiles étaient moins nombreuses ; par crainte de les voir toutes s'éteindre ils allumèrent de grands feux qui dans leurs esprits devaient redonner aux étoiles la vigueur qu'elles avaient perdue.

Il a depuis été prouvé scientifiquement que la nuit de la « saint Jean » est la plus courte de l'année et que les étoiles ne sont pas toutes visibles cette nuit-là : astronomiquement parlant il ne fait pas nuit du 23 au 24 juin.

3 - *Les superstitions.*

Les Gaulois n'avaient peur que de ce qu'ils ne comprenaient pas. Le ciel, d'où venaient la pluie, le vent, le tonnerre et où l'on voyait le soleil, les étoiles, la lune et des nuages les préoccupait beaucoup.

Le ciel leur apparaissait à la fois comme un toit qui pouvait, un jour, leur « tomber sur la tête », et comme un « être » pouvant manifester joie, tristesse et colère. Les « superstitions » étaient, à l'époque, des « précautions » qu'il fallait prendre pour ne pas mécontenter ce « personnage » ou ne pas provoquer sa chute.

4 - *Le caractère.*

Comme les Bretons d'aujourd'hui les Gaulois étaient courageux, travailleurs et généreux.

Leur courage en faisait des chasseurs, des pêcheurs et des guerriers extraordinaires.

Ils aimaient le travail bien fait, récompense de l'effort. Ils étaient à juste titre, fiers de leur corps, de leur travail, de leurs maisons, de leur village.

Très généreux, ils partageaient volontiers le produit de leur pêche, de leur chasse, de leur travail entre les membres de la tribu.

L'hospitalité était déjà une règle sacrée.

Ils aimaient les grands repas aux nombreux convives et aux nombreux plats.

Ils aimaient s'amuser : les danses et les épreuves de force faisaient partie de toutes les fêtes.

Leurs qualités étaient nombreuses mais ils étaient, aussi, souvent querelleurs, têtus et susceptibles.

Refuser l'hospitalité offerte ou même un modeste cadeau était aussitôt considéré comme une atteinte à la fierté.

Les Celtes étaient également très indisciplinés et la raison du plus fort était toujours la meilleure.

Les ordres ne pouvant venir que d'un plus fort, « l'élection » d'un chef de village se terminait toujours par un combat entre les concurrents. Le combat était loyal mais sans pitié : le vainqueur était le chef.



HUTTE GAULOISE

III. — LA BRETAGNE PENDANT LA CONQUÊTE ROMAINE

Cinquante ans avant J.-C. la Gaule est envahie par les Romains. Ils veulent dominer le pays. Bientôt, après de nombreuses batailles, presque toute la Gaule est occupée. Seule l'Armorique tient tête à l'ennemi et refuse de se soumettre.

Les Romains réussissent pourtant à la longue à installer quelques places fortes en Bretagne, mais ils doivent faire face aux attaques des Vénètes qui ne s'avouent pas vaincus.

Les Romains sont nombreux, très disciplinés et bien entraînés. Les Vénètes, en Celtes qu'ils sont, sont incapables d'obéir à un chef et malgré leur courage et leur mépris du danger ils seront battus sur mer par les Romains.

La victoire romaine ne fut cependant jamais complète : les Vénètes n'admirent jamais la domination romaine et le montrèrent très souvent dans leurs relations tendues avec la Gaule romaine. Ils la considérèrent rapidement comme un pays étranger avec lequel il était possible de faire du commerce.

Au cours des années, ils acceptèrent certaines innovations parce qu'elles servaient leurs intérêts et apportaient un confort jusqu'alors inconnu : c'est ainsi que virent le jour les voies romaines dont on trouve les traces à Pont-Croix, à Kervel, au cap de la Chèvre dans le Finistère et entre les grands centres, Nantes, Rennes, Vannes...

Par ces voies, et malgré la réticence des Celtes à compter avec Rome, la civilisation étrangère va peu à peu dépersonnaliser le pays.

Nombreux sont les cultivateurs d'aujourd'hui qui au cours de travaux dans leurs champs ont mis à jour des outils, des poteries, des meules, des fours datant de l'époque romaine.

Ces objets sont autant de témoignages d'une certaine cohabitation des Celtes et des Romains en Armorique.



DEUX MEULES DE L'ÉPOQUE ROMAINE, AUJOURD'HUI UTILISÉES
COMME ÉLÉMENTS DE DÉCORATION D'UN JARDIN

IV. — LE CHRISTIANISME S'INSTALLE EN ARMORIQUE

Avec l'influence étrangère allait pénétrer en Armorique une religion nouvelle : le christianisme.

Vers 150 après J.-C. les prédicateurs pénétrèrent en Gaule puis en Armorique. Les Druides essayèrent de dissuader les Gaulois de croire aux nouvelles doctrines, mais les Gaulois, par curiosité, et peut-être aussi parce que c'était défendu par les Druides, écoutèrent les nouveaux venus et acceptèrent la nouvelle croyance à côté des leurs en attendant qu'elle « fasse ses preuves ».

Les nombreux exemples de bonté et de charité donnés par saint Yves, saint Hervé, saint Pol de Léon, saint Michel... eurent assez vite raison de la méfiance des Celtes. Des légendes parlant de miracles et de prouesses imaginaires firent petit à petit de l'Armorique une « terre chrétienne » où s'installèrent de nombreux monastères : les lanns, et les plous.

Beaucoup de localités portent aujourd'hui des traces de cette époque : Lann-Bihoué, Landévennec, Landerneau, Lanrivoaré, Plouarzel, Plougastel, Plouhinec...

S'ils acceptent la doctrine nouvelle les Bretons n'acceptent pas pour autant la domination romaine. Les riches romains des villes se font construire, à la campagne, de somptueuses villas de repos et ceci déplaît fort aux ruraux bretons qui peinent durement dans les champs.

Déjà en 61 après J.-C., les Bretons s'étaient révoltés contre Rome sous l'impulsion de leur reine.

La révolte échoua et la reine s'empoisonna.

Bientôt une autre occasion sera donnée aux Bretons de se détacher de Rome.

L'Armorique ne gardera alors de cette occupation qu'un mauvais souvenir, des voies pavées permettant les transports entre les grands centres et une nouvelle religion, le christianisme.

Les Bretons vénèrent encore aujourd'hui la mémoire des « sept saints fondateurs » : Malo, Samson, Brieuc, Tugdual, Pol, Corentin, Patern. Les légendes celtiques retracent les nombreux « miracles » dont ils furent les auteurs.

Elles parlent aussi de saint Gildas dans le Morbihan, de saint Budoc dans le cap Sizun, de saint Gwennolé qui fonda le monastère de Landévennec. On compte plus de 7 800 saints vénérés au cimetière de Lanrivoaré.

La légende bien sûr a embelli la vie de tous ces moines mais on ne peut mettre en doute l'existence de ces êtres extraordinaires qui ne pensèrent qu'à améliorer la vie spirituelle et matérielle de leurs compatriotes, par leur bonté, leur générosité, leur dévouement d'où le nom de saint qu'on leur a donné.



« MENHIR »
christianisé



« CROAS MEN »
(Croix de pierre)

V. — L'ARMORIQUE DEVIENT LA BRETAGNE

La « Bretagne » gallo-romaine commençait à devenir un pays assez riche surtout en ce qui concernait les grandes villes commerçantes et les villas, en campagne, des riches romains. Bien sûr tout cela faisait envie aux peuples étrangers qui décidèrent, un jour, d'envahir le pays.

Les envahisseurs vinrent des îles aujourd'hui appelées britanniques. C'étaient les Pictes et les Scots qui venaient d'Irlande et d'Ecosse. Ils étaient Celtes comme les Bretons et désiraient, non pas piller l'Armorique mais, s'y installer à côté des Celtes indigènes.

Les Romains, autrefois excellents guerriers, ne savaient plus se battre : la vie calme des villes avait effacé l'entraînement des camps militaires : les Romains furent battus par les envahisseurs qui les repoussèrent hors d'Armorique.

Les « Bretons » décidèrent alors d'assurer eux-mêmes leur défense ; sous la conduite de l'évêque saint Germain d'Auxerre, ils parvinrent à vaincre les Pictes et les Scots, mais ils acceptèrent leur installation en Bretagne, désormais libérée de la domination de Rome.

D'autres envahisseurs venant du nord s'installèrent dans les îles britanniques. La plupart des Celtes qui s'y trouvaient encore, refusant l'occupation, prirent le chemin de l'Armorique où ils furent dans l'ensemble bien accueillis.

Ils s'installèrent à côté des Celtes d'origine et prirent ensemble le nom de BRETONS. La langue adoptée, le breton, fut celle des Celtes venant des « îles » et le gallo-romain devint, dès lors, « langue étrangère » en Armorique qui prit le nom de BRETAGNE.

Les Bretons se groupèrent par clans et partagèrent le

pays en quatre parties : le LÉON, la DOMNONÉE, la CORNOUAILLE et le BRO-EREC.

Le Léon avait à sa tête un comte, les trois autres puissances chacune un « roi ».

Les quatre chefs essayaient tour à tour d'être roi des Bretons : il suffisait pour cela d'avoir une armée forte et de rester le plus fort.

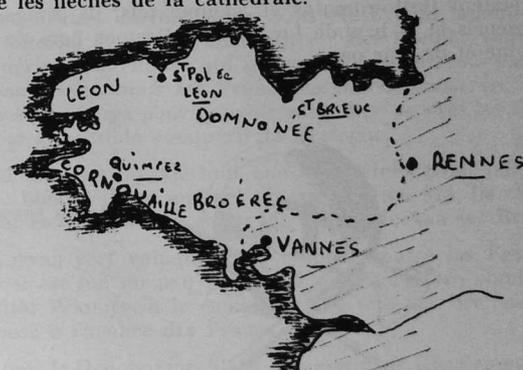
Le premier roi de Bretagne fut Gradlon qui était en même temps roi de Cornouaille.

L'histoire de la ville d'Ys le rendit célèbre.

L'existence de cette ville, aujourd'hui contestée, ne peut être mise en doute : les traces d'établissements humains et d'immenses forêts le long des baies d'Audierne, de Douarnenez et du golfe du Morbihan confirment qu'un gigantesque raz de marée immergea, environ 500 ans après J.-C. toute une civilisation côtière et modifia le contour des côtes bretonnes.

Les poètes, relatant les faits, les embellirent et l'histoire devint légende.

La statue du roi Gradlon veille aujourd'hui sur Quimper entre les flèches de la cathédrale.



VI. — LA BRETAGNE ET LES FRANCS

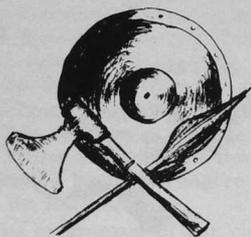
Pendant ce temps, les Francs avaient envahi la Gaule, et la Bretagne les intéressait beaucoup. Ils possédaient, pour les avoir pris aux Romains, les trois comtés de Rennes, Vannes et Nantes qui limitent la Bretagne à l'est.

Les Bretons n'avaient pas encore de chef définitif : les quatre familles « princières » de Bretagne se disputaient le pouvoir. Ils décidèrent, pour mettre fin aux discussions, de faire appel aux Francs comme arbitre.

La confiance que les Bretons avaient dans les Francs était mal placée : les Francs, en effet, ne pensaient qu'à conquérir la Bretagne, et les appeler chez nous était bien maladroit.

Heureusement Warok, roi du Bro-Erec comprit rapidement le danger et après plusieurs combats repoussa les Francs au-delà de leurs frontières. Il réussit à garder Vannes qui restera bretonne jusqu'à 753.

Les Vannetais étaient mécontents de cette annexion : ils étaient Gallo-romains et, comme tels, ils craignaient le mépris et la brutale loyauté des Bretons fiers de leur origine et de leur pays.



ARMES FRANQUES

VII. — LA BRETAGNE S'AGRANDIT...

1° La situation en 800

En l'an 800, date du couronnement de Charlemagne empereur, l'« Armorique » comprend deux parties :

a) la partie bretonne :

La Bretagne proprement dite, qui groupe le Léon, la Domnonée, la Cornouaille et le Bro-Erec.

b) la partie franque :

Zone de « transition » qui comprend les comtés « gallo francs » de Rennes, Vannes et Nantes peuplés en majorité de Francs ; ce sont les « marches de Bretagne ».

Les Francs doivent lutter sans cesse pour maintenir leur autorité dans les « marches » : Les Bretons veulent conquérir ces territoires qui, géographiquement, font partie de leur pays ; mais les Francs entendent conserver ces mêmes territoires pour pouvoir surveiller de près les Bretons et si possible conquérir la Bretagne.

La lutte est inégale tant que les Bretons n'ont pas de chef ; bientôt ils se mettent d'accord et, en 818, ils choisissent comme chef le comte du Léon, Morvan lez Breiz.

Morvan sort vainqueur du combat contre les Francs mais il est tué un peu plus tard dans un autre combat. Aussitôt Wiomarc'h le remplace à la tête des Bretons et s'oppose à l'avance des Francs.

Louis le Débonnaire, fils et successeur de Charlemagne,

décide d'agir par ruse : il choisit parmi ses chefs, un noble d'origine bretonne, Nominoë, et lui donne l'ordre de soumettre les Bretons. Il était persuadé que entre Bretons un arrangement serait possible : il avait raison.

Nominoë s'attire très rapidement la sympathie des Bretons. Breton avant tout il ne partage plus les idées de Louis le Débonnaire et s'emploie à préparer l'armée bretonne.

2° « L'heure bretonne »

Pendant quinze ans, Nominoë dirige la Bretagne avec autorité et installe pacifiquement, sans éveiller la méfiance des Francs, des places fortes le long de la frontière de l'est.

Louis le Débonnaire meurt en 840. Ses trois fils, Lothaire, Louis le Germanique et Charles le Chauve se disputent le pouvoir et veulent se partager l'empire de leur grand-père Charlemagne.

Nominoë profite de ces querelles des Francs pour conquérir Nantes et Angers.

Charles le Chauve désagréablement surpris interrompt ses querelles et rencontre les Bretons près de Redon en 845.

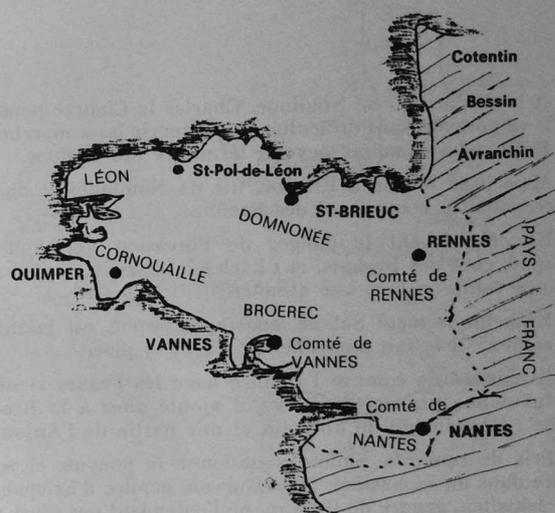
C'est la première grande bataille de l'histoire de la Bretagne : elle dure deux jours ; les Francs, surpris par la rapidité et l'intrépidité des Bretons sont écrasés ; leur roi Charles le Chauve s'enfuit de nuit.

Nominoë devient le chef incontesté de toute la Bretagne dont il recule les limites loin vers l'est.

Il annexe définitivement les comtés de Nantes, Vannes et Rennes, fait des incursions dans le Bessin et descend jusqu'au Mans.

Sévèrement battu une fois, le roi Charles le Chauve, quoique très mécontent, ne s'oppose pas à son avance.

Nominoë meurt subitement en 851, empoisonné croit-on, au cours d'une expédition en Vendômois.



LIMITES DE LA BRETAGNE A LA MORT DE NOMINOË EN 851

Malgré sa félonie, les Bretons n'en veulent pas à Salaün. Ils se souviennent de son repentir, de sa mort tragique et de la haute idée qu'il avait de la Bretagne.

Ils le vénèrent aujourd'hui comme un saint.

VIII. — APRES LA MORT DE NOMINOË

A la disparition de Nominoë, Charles le Chauve pense qu'il va pouvoir, sans difficultés, reconquérir les « marches de Bretagne » et même devenir le maître des Bretons.

Mais il se heurte à Erispoë, fils de Nominoë, et doit le reconnaître comme roi des Bretons.

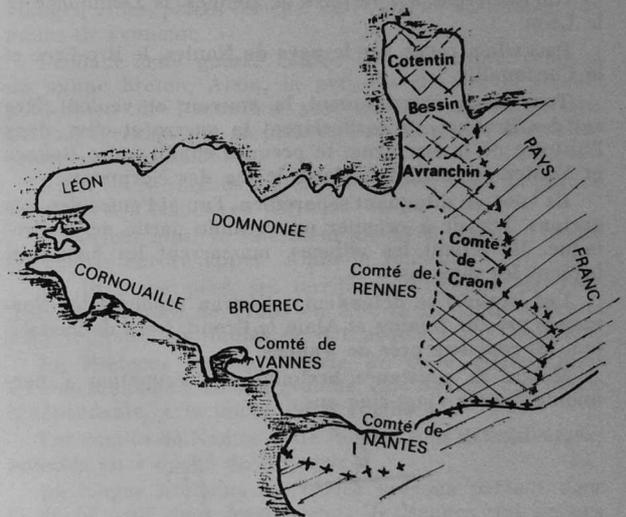
Bientôt, devant le danger de l'invasion normande, Erispoë, chef des Bretons, et Charles le Chauve, chef des Francs vont conclure une alliance.

Malheureusement Salaün, cousin d'Erispoë, est jaloux de celui-ci. Il le fait assassiner et prend sa place.

Il menace de rompre l'alliance avec les Francs si on ne lui donne pas de territoire ; il ajoute ainsi à la Bretagne : l'Avranchin, le Cotentin et une partie de l'Anjou.

Pris de remords, Salaün abandonne le pouvoir et se retire dans un monastère. Mais Gurvan, gendre d'Erispoë, et Paskwiten, gendre de Gurvan, ne l'entendent pas ainsi : Ils s'emparent de Salaün et le livrent aux Francs qui le mettent à mort après lui avoir crevé les yeux.

A la mort de Salaün la royauté bretonne est à son plus haut degré. Il avait su profiter de la crainte que les Francs avaient devant les Normands, pour agrandir le territoire breton.



LES LIMITES DE LA BRETAGNE A LA MORT DE SALAÜN

IX. — LES NORMANDS OCCUPENT LA BRETAGNE

Complices dans l'assassinat de Salaün, Gurvan et Paskwiten se partagent la Bretagne.

Gurvan règne sur le pays de Rennes, la Domnonée et le Léon.

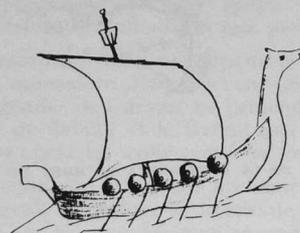
Paskwiten règne sur le pays de Nantes, le Bro-Erec et la Cornouaille.

Tous deux revendiquent le pouvoir et veulent être roi des Bretons. Ils se déclarent la guerre et c'est, dans l'histoire de la Bretagne, le premier conflit entre Rennes et Nantes. Ce conflit va faire le jeu des Normands.

Ils vont, en attaquant séparément l'un et l'autre des rois bretons, réussir à occuper une grande partie de la Bretagne. Ils pillent les villages, massacrent les habitants, brûlent les maisons.

Les Bretons se défendent : Gurvan repousse les Normands près de Rennes et Alain le Grand, frère de Paskwiten, les repousse près de Vannes.

Malgré la résistance bretonne « l'occupation » normande durera vingt-cinq ans.



UNE BARQUE NORMANDE

X. — LA BRETAGNE SE LIBERE

Alain le Grand est tué dans un combat.

Gurvan ne peut tenir tête aux Normands qui harcèlent villages, villes, places fortes : La Bretagne va tomber aux mains de l'ennemi.

Pendant cette guerre contre les Normands, grâce à un moine breton, Alain, le petit-fils d'Alain le Grand, petit-neveu de Paskwiten s'est réfugié en Angleterre. Un jour il revient par surprise en Bretagne avec une solide armée de bons soldats.

Il bat les Normands à Dol, à Plourivo, mais sa grande victoire est à Nantes en 937.

Il devient ainsi le libérateur de la Bretagne : Alain Barbetorte encore appelé Alain le renard.

La Bretagne perd ses territoires extrêmes de l'est. Après la victoire de Trans en 939, la Bretagne reprend pour toujours ses limites de 851 acquises par Nominoë.

La Bretagne sort appauvrie de cette guerre mais « l'âme bretonne » en sort grandie. Elle devient une patrie indépendante, « le duché de Bretagne » :

Les comtés de Nantes et de Rennes sont définitivement annexés au « duché de Bretagne ».

La langue bretonne est parlée presque partout dans le duché sauf dans les environs de Rennes qui restera toujours, malgré sa position historique et politique, une enclave gallo-romaine, sinon franque.



XI. — L'EMIETTEMENT DE L'AUTORITE EN BRETAGNE

Des rivalités naissent bientôt en Bretagne.

La première étant celle qui oppose Nantes et Rennes. D'autres seigneurs bretons se trouvent bientôt assez puissants pour prendre le pouvoir.

Il n'existait pas à cette époque de loi protégeant la succession du pouvoir en Bretagne.

A la mort du chef, c'était le seigneur le plus fort qui prenait le pouvoir et imposait sa domination.

La Bretagne est bientôt très divisée intérieurement, mais résiste néanmoins à toute intrusion étrangère des Normands, du roi de France et des Plantagenets, parents de Charlemagne.

Cette période des seigneurs ou période féodale aboutit au xiv^e siècle à la division du territoire breton en huit parties appelées baillies : du Léon, de Cornouaille, de Tréguier, de Penthievre, du Porhoët, de Rennes, de Vannes et de Nantes.



LES HUIT BAILLIES

XII. — LA BRETAGNE AU MOYEN AGE

Les grands seigneurs bretons étaient maîtres sur leurs terres. Leurs vassaux, seigneurs moins importants, leur obéissaient et faisaient valoir le domaine seigneurial.

Les paysans devaient au seigneur local les « redevances » en argent et les « services » sous forme de travaux exécutés au château.

Le seigneur vassal à son tour devait les « redevances » au suzerain ainsi que « l'aide armée » en cas de guerre.

Contrairement à la France de cette époque le servage était aboli depuis longtemps en Bretagne.

Le paysan était un homme libre qui avait d'autant plus d'avantages qu'il cultivait une grande surface.

Ce procédé contribua au défrichement de nombreuses landes et de taillis : le paysan obtenait à titre personnel un pourcentage de la surface cultivable.

Le seigneur breton était très près de ses paysans avec qui il vivait toujours en bonne intelligence.

La confiance qui existait entre eux permit à quelques seigneurs de partir aux croisades en laissant famille, manoir et domaine aux soins d'intendants et de métayers.

Les Bretons de l'époque avaient compris que riches ou pauvres, ils faisaient partie d'un même peuple qui devait subvenir seul à ses besoins sans compter sur aucune aide étrangère désintéressée.



XIII. — SAINT YVES

Pendant une longue période la Bretagne va vivre dans la prospérité et la paix ; période pendant laquelle saint Yves devient le « Patron des Bretons ».

Sa simplicité, sa charité, sa confiance illimitée dans la bonté humaine ont fait de Yves Hélori, de Tréguier, saint Yves, le « saint breton » par excellence.

Le Breton déjà hospitalier et confiant de nature, devient alors plus généreux et plus respectueux des « choses » de la religion.

La Bretagne y gagna en prospérité par la disparition de querelles internes et de rivalités de « clochers ».

A cette époque sera rédigée, sous la direction de saint Yves, la « TRÈS ANCIENNE COUTUME DE BRETAGNE » ; l'esprit de saint Yves se trouve présent dans chaque pensée exprimée dans ce « code de la justice ».

Quelques exemples suffiront, en substance, à camper l'âme de l'époque :

Il y a délit : dans le refus de porter secours en cas d'accident, dans le fait de ne pas accourir pour éteindre un incendie, dans le refus de prêter un outil à un voisin qui en a besoin pour faire sa maison...

En cas de méfait, même grave, la seule vengeance qui était permise à la victime était de faire honte publiquement au malfaiteur.

La vieille loi « œil pour œil, dent pour dent » est abolie et condamnée en Bretagne dès 1320, date de rédaction de la « très ancienne coutume de Bretagne ». — Exemple de justice et de charité, saint Yves sera « Patron des Avocats ».



XIV. — LA GUERRE DE SUCCESSION

Une menace planait cependant sur la Bretagne où tout allait bien en ces débuts du XIV^e siècle.

Après cent ans de paix et de prospérité, cette menace venait du fait que le duc Jean III de Bretagne n'avait pas d'héritier direct.

A sa mort, deux personnes prétendent lui succéder :
son demi-frère Jean de Montfort,
sa nièce Jeanne de Penthièvre.

N'arrivant pas à s'entendre, ils décident de faire appel à l'étranger : Jean de Montfort est appuyé par l'Angleterre, Jeanne de Penthièvre est appuyée par la France.

Après une série de batailles, un risque d'invasion de la Bretagne par les Anglais, un partage de la Bretagne entre les deux prétendants, Montfort finit par triompher ; et Jean de Montfort, fils du précédent, devient Jean IV duc de Bretagne.

Pour éviter un conflit semblable, il est alors décidé que seuls les héritiers mâles de Bretagne pourraient prétendre au titre de duc.

Jeanne de Penthièvre continue à faire partie de la lignée ducale mais doit hommage au duc.

Le roi de France Charles V n'est pas très satisfait de ce résultat. Il envoie Duguesclin, Breton au service des Français, s'emparer de Jean IV qui se réfugie en Angleterre.

Pendant l'absence du duc, le roi de France tente de s'appropriier le duché. Aussitôt Jeanne de Penthièvre réagit et avertit les Barons bretons, qui s'allient, et Jean IV qui revient d'Angleterre avec des renforts, pour faire face à Duguesclin qui commande l'armée française.

Devant cette réaction inattendue Duguesclin se rendant enfin compte qu'il combat des Bretons, ses frères, décide d'abandonner la bataille. — Mal aimé des Français à cause de son origine bretonne, mal aimé des Bretons qu'il a trahi, il rend son commandement au Roi de France.

Charles V meurt peu après, et son successeur, Charles VI, signe la paix avec Jean IV au traité de Guérande en 1381, à la grande déception des Anglais qui comptaient sur la Bretagne dans leur guerre contre la France.



DRAPEAU BRETON ET ARMES DE DU GUESCLIN

XV. — FIN DE L'AUTONOMIE BRETONNE

Jean IV avait redonné puissance à la Bretagne. Son fils Jean V était mineur lorsqu'il lui succéda. La Bretagne allait dès lors entrer dans une période trouble.

En France, Charles VII succéda à Charles VI et Louis XI succéda à Charles VII.

A plusieurs reprises, la France essaya d'annexer la Bretagne et souvent par des moyens qui étaient loin d'être honnêtes.

Là où avait échoué Louis XI, son successeur Charles VIII réussit.

Cette réussite est d'ailleurs due à la trahison de quelques grands seigneurs bretons parmi lesquels les Rohan, de Pontivy, jaloux de l'autorité du duc de Bretagne, François II, petit-fils de Jean IV.

Malgré une résistance acharnée du peuple breton, les Français pénètrent en Bretagne et prennent Vannes ; Nantes résiste.

La bataille décisive a lieu à Saint-Aubin-du-Cormier près de Rennes, le 28 juillet 1488.

Les troupes ducales sont battues. Saint-Malo et Dinan se rendent aux Français.

Rennes et Nantes refusent la défaite, mais le Duc demande l'armistice et signe, le 10 août, un traité par lequel il reconnaît le roi de France comme souverain.

Il ne pourrait désormais marier ses filles sans le consentement du roi. François II, dernier duc de Bretagne, mourut peu après...



XVI. — LA DUCHESSE ANNE ET LA FIN DE LA BRETAGNE INDEPENDANTE

Fille de François II, arrière-petite-fille de Jean IV, Anne n'a que onze ans lorsque son père meurt en 1488, un mois après avoir signé le « traité du Verger » qui faisait du Duc de Bretagne un « vassal » du Roi de France.

Charles VIII essaya, compte tenu de sa minorité et des droits que lui conférait le traité du Verger, de lui interdire le titre de duchesse mais elle lui tint tête.

Son père, avant sa mort avait choisi pour tuteur, le maréchal de Rieux qui ne tarda pas à passer au service du roi de France en essayant à son tour d'imposer ses vues à la jeune duchesse.

Heureusement Philippe de Montauban sut la conseiller et déjouer les ruses des traîtres.

Voyant que leurs procédés illégaux ne donnaient aucun résultat, Rieux, puis Rohan, imaginèrent le mariage de la Duchesse avec un des leurs : ils furent tous deux évincés, et dépités se vengèrent en s'emparant l'un de la ville de Nantes où résidait la duchesse, l'autre de la ville de Guingamp place forte importante.

La duchesse Anne dut se réfugier à Rennes, ville restée fidèle à la Bretagne et à la famille ducale — Rennes est depuis capitale de la Bretagne.

Anne comptait sur l'appui étranger pour triompher du roi de France, mais bientôt trompée dans son attente, elle dut accepter les conditions de Charles VIII pour éviter l'anéantissement du peuple breton.

Elle fut contrainte d'épouser le roi Charles VIII. (L'histoire de France oublia toujours de préciser qu'elle fut mariée contre son gré.)

Un contrat de mariage fut signé par lequel Anne obtenait le droit de réserver une partie des impôts payés par les Bretons, à la Bretagne, et celui, pour les Bretons, de n'être pas jugés hors de Bretagne.

Les fonctionnaires devraient être Bretons d'origine, et les jeunes Bretons n'auraient d'obligations militaires qu'envers la Bretagne.

De plus, Anne gardait le duché en héritage propre. A la mort du roi, la duchesse dut épouser, à nouveau contre son gré, Louis d'Orléans de la famille de France. Ainsi la Bretagne restait attachée à la France.

Le duché connut alors une riche période culturelle : c'est de cette époque que datent beaucoup de calvaires, de chapelles, d'églises, de châteaux, puissants témoignages du passé ; ils semblent aujourd'hui défier par leur solidité, la pureté de leurs lignes, la nature du granit, le touriste naïf qui les photographie croyant du même coup « comprendre » la Bretagne.

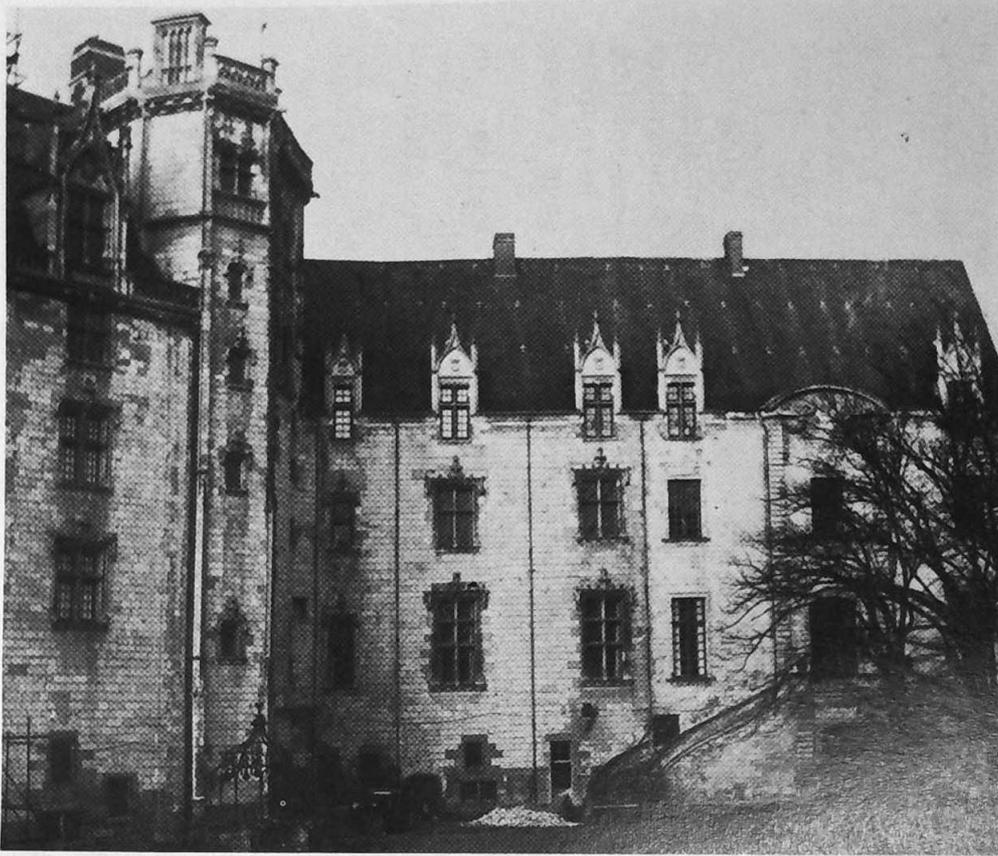
A cette époque, également, se créèrent les premiers ateliers d'imprimerie où vit le jour le célèbre « catholicon » premier dictionnaire trilingue (breton-latin-français).

Notre duchesse mourut le 9 janvier 1514 à 37 ans. C'était l'une des femmes les plus instruites de l'époque, (elle parlait couramment quatre langues) volontaire, pieuse, généreuse et entièrement dévouée au peuple breton.

Un an après sa mort, la Bretagne fut définitivement annexée au royaume de France et perdait, en même temps que son indépendance, les droits spéciaux accordés au contrat de mariage de la duchesse.

La Bretagne libre était morte : la duchesse avait travaillé pour rien.

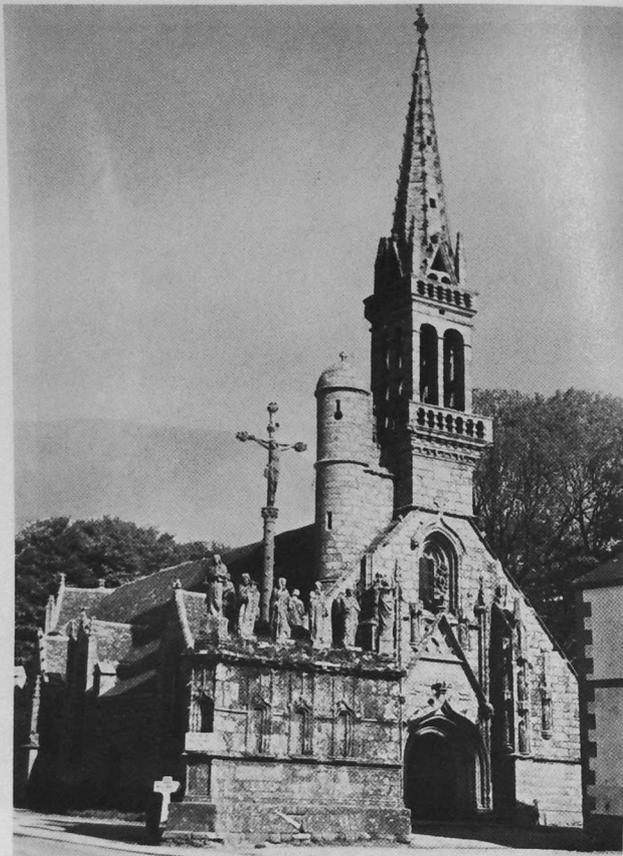




LE CHATEAU DE LA DUCHESSE ANNE A NANTES



LE CHATEAU DE JOSSELIN



LE CALVAIRE DE CONFORT (Finistère)

XVII. — SOUS LE JOUG FRANÇAIS

Depuis lors, le sort de la Bretagne est lié à la politique intérieure de la France.

Bien que devenue province et, en principe, soumise aux lois françaises, la Bretagne ne sera jamais totalement française.

D'une part, à cause des Français qui ont toujours considéré la Bretagne « comme une colonie dont il convient de pomper au maximum les ressources sans se préoccuper du bien et de l'avenir de ce territoire lui-même » ainsi que l'avait dit Louis XIV.

La Bretagne est la province de repos, le réservoir d'air pur à la disposition des Français de la métropole et même, lorsque le besoin s'en fait sentir, un réservoir d'hommes pour l'armée.

D'autre part, à cause des Bretons eux-mêmes qui bien que très hospitaliers ne peuvent sympathiser avec les Français qui viennent et se comportent chez nous comme des vainqueurs en pays conquis.

C'est dans cet esprit de méfiance, de défiance et de défiance que se côtoient Bretons et Français depuis des siècles ; quelques révoltes vinrent ensanglanter ce simulacre de paix ; nous verrons seulement les plus caractéristiques de l'esprit breton : la révolte des bonnets rouges, la révolte de Pont-Callec et la « chouannerie » bretonne.



furent telles que les descendants des bonnets rouges, même après trois siècles, se souviennent toujours... Très rares sont les livres d' « Histoire de France » qui relatent ces faits.



XVIII. — LA REVOLTE DES BONNETS ROUGES

En 1674, alors qu'il avait déjà grevé d'impôts les Bretons, Colbert décide de créer un nouvel impôt portant, cette fois, sur le tabac et le papier timbré.

Quelques mois plus tard, en avril 1675, la révolte éclate à Rennes où les émeutiers pillent le bureau du papier timbré. Des insurrections analogues éclatent dans les autres grandes villes de Bretagne.

Cette révolte des villes allait donner l'exemple, et les paysans, excédés par la malhonnêteté des commissaires du roi qui collectent les impôts, se lancent dans la révolte sous le nom de « Bonnets Rouges ».

Un notaire de campagne, Sébastien Le Balp prend la tête du mouvement paysan et rédige un « code paysan » qui s'attaque aux lois de Colbert et condamne les impôts qui ruinent la campagne bretonne.

Le Balp prend Pont-l'Abbé, Concarneau, menace Morlaix et isole Port-Louis. Il tente une alliance avec la Hollande pour soutenir son mouvement. Mais Colbert envoie six mille hommes en Bretagne, et Le Balp est lâchement tué d'un coup d'épée dans le dos par un prisonnier français qu'il croyait homme d'honneur.

Privés de chefs, les bonnets rouges désemparés s'éparpillent ; mais Louis XIV n'entend pas laisser passer l'occasion de « mâter les Bretons » ; et la répression commence, rapide, cruelle avec une férocité frisant la démence : les paysans et leurs familles sont massacrés, les villages incendiés, les clochers rasés... Les atrocités des Français

XIX. — LA REVOLTE DE PONT-CALLEC

En 1717, deux ans après la mort de Louis XIV, les Bretons refusent de payer un impôt très impopulaire sur les boissons, créé en 1709.

Louis XV étant mineur, le Régent décide d'employer la force pour soumettre les Bretons.

De jeunes nobles bretons fondent alors « l'association des Frères bretons ».

Le régent averti par un traître les prend aussitôt en chasse. Quelques-uns réussissent à s'échapper à l'étranger ; mais l'un des plus jeunes, le marquis de Pont-Callec, refusa de s'enfuir, et pensant ses arguments honnêtes n'hésita pas à prendre la responsabilité de l'émeute. Il réussit pendant quelque temps à échapper aux soldats du régent mais fut bientôt dénoncé et trahi par un gentilhomme à qui il avait rendu service.

Trois de ses amis se constituèrent prisonniers dès son arrestation : Talhouët, Montlouis et du Gouédic. En toute bonne foi, ils pensaient être jugés justement : malheureusement il n'en fut rien, ils furent livrés aux bourreaux et exécutés, ou plutôt assassinés le 4 mai 1720 à Nantes.

La répression aurait sans doute suivi si le régent n'avait brusquement été pris de remords et de peur devant cette horrible exécution de quatre jeunes gens à qui il n'avait laissé aucune chance.



XX. — LA CHOUANNERIE EN BRETAGNE

La Bretagne venant de perdre son autonomie était encadrée par des fonctionnaires français qui gouvernaient de manière arbitraire et avaient très souvent recours à la violence.

Les bourgeois des villes, trop lâches pour se plaindre, faisaient preuve d'une passivité qui prenait allure de collaboration avec l'étranger.

La révolte prit naissance dans les campagnes sous la forme d'une guerre de maquisards, où chaque chef local agissait de sa propre initiative.

Les chouans faisaient partie de la population active, chacun avait son métier ; ils ne se regroupaient que pour les coups de mains et se dispersaient aussitôt, ce qui les rendaient insaisissables.

Deux hommes menèrent la chouannerie en Bretagne : le marquis de La Rouerie et Georges Cadoudal.

Le marquis de La Rouerie en fut l'instigateur et l'organisateur ; lui seul pouvait créer l'unité bretonne dans la chouannerie : il s'occupa de fonder une armée qui pourrait, le moment venu remettre la Bretagne à sa place d'autrefois ; il fallait attendre le moment propice. Malheureusement, le marquis de La Rouerie mourut, avant de pouvoir réaliser son souhait, le 30 janvier 1793. Le soulèvement devait avoir lieu en mars suivant.

Fidèle à leur promesse et malgré la disparition de leur chef les chouans se rassemblèrent, à la date prévue, dans chaque région, autour d'un chef local.

Georges Cadoudal était le chef de la région d'Auray, zone où la chouannerie sera la plus active.

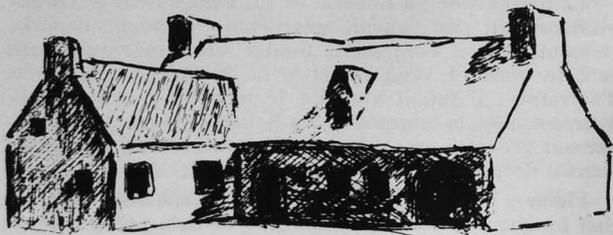
Ce fut une guerre d'embuscades qui n'obtint pas les résultats mérités faute de posséder un chef unique ; aucun des chefs locaux n'avait assez d'envergure pour assumer le commandement en chef de l'opération.

La chouannerie qui dura jusqu'à 1799 connut plusieurs arrêts et tentatives de conciliation et d'innombrables combats où le courage des Bretons, dévoués à leur patrie, dut finalement céder devant la félonie et la cruauté des soldats français.

Seul Cadoudal continuera la lutte à sa façon par des complots, des attentats, des enlèvements.

Il fut finalement fait prisonnier avec une poignée d'hommes, ses partisans fidèles.

Comme il refusait les commandements que la France lui offrait compte tenu de sa valeur au combat, Cadoudal fut exécuté, après un simulacre de jugement, le 25 juin 1804 à l'âge de 33 ans.



XXI. — LA BRETAGNE AUJOURD'HUI

Dans l'esprit des Français, la Bretagne est française depuis la mort de la duchesse Anne en 1514, mais elle est toujours bretonne dans l'esprit de ses fils.

Elle subit politiquement l'influence de la France qui ne s'est pas intéressée à sa vie propre, à sa personnalité, à son impérial besoin d'indépendance.

Beaucoup de Français d'aujourd'hui et surtout ceux de la capitale se font une certaine idée de la Bretagne, la même idée qu'avait déjà Louis XIV, la Bretagne est un territoire d'exploitation, volontairement sous-développé puisqu'il est réservé au repos et à la détente du touriste français.

C'est donc une erreur de penser que la France se désintéresse de la Bretagne ; elle s'y intéresse au contraire beaucoup, mais de manière égoïste ; si les autoroutes et l'industrialisation s'arrêtent à Rennes, porte de la Bretagne, c'est peut-être en partie, parce qu'il ne faut à aucun prix polluer l'air breton si nécessaire aux citadins et ... à nous Bretons.

Cette politique, finalement, devrait nous convenir, quoi qu'on en dise. Si nous en sommes parfois mécontents c'est sans doute parce que nous aurions voulu en décider nous-mêmes plutôt que de nous la voir imposée...

Et peut-être est-il permis de penser qu'elle est empreinte d'un certain respect pour notre vieux pays.



EPILOGUE

Lorsque l'on connaît, même de façon très simplifiée, l'histoire de la Bretagne, on est sans doute amené à avoir de la France une idée peu convenable.

Le moment est venu de faire le point. Il est sans doute injuste de tenir rigueur aux Français de 1972 des atrocités et des exactions dont furent coupables les Français de 1675, de 1720 ou de 1795.

L'entente est certainement possible entre Bretons et Français : les Bretons l'ont d'ailleurs prouvé en répondant en masse à l'appel lancé par le général de Gaulle le 18 juin 1940 ; la proportion de Bretons dans l'armée de la Libération était telle que l'on peut pratiquement dire sans froisser personne que ce sont les Bretons qui ont sauvé la France en 1940.

On ne peut plus en douter, les Bretons de 1972 sont Français, mais ils ne peuvent oublier leurs origines.

Leurs origines... c'est malheureusement ce que le Français de souche croit bon de leur reprocher...



TABLE DES MATIERES

Chapitres	Pages
I. — La Bretagne préhistorique	9
II. — La Bretagne à l'époque gauloise	14
III. — La Bretagne pendant la conquête romaine	18
IV. — Le christianisme s'installe en Armorique ..	20
V. — L'Armorique devient la Bretagne	22
VI. — La Bretagne et les Francs	24
VII. — La Bretagne s'agrandit	25
VIII. — Après la mort de Nominoë	28
IX. — Les Normands occupent la Bretagne	30
X. — La Bretagne se libère	31
XI. — L'émiettement de l'autorité en Bretagne ..	32
XII. — La Bretagne au Moyen Age	33
XIII. — Saint Yves	34
XIV. — La guerre de succession	35
XV. — Fin de l'autonomie bretonne	37
XVI. — La duchesse Anne et la fin de la Bretagne indépendante	38
XVII. — Sous le joug français	43
XVIII. — La révolte des bonnets rouges	44
XIX. — La révolte de Pont-Callec	46
XX. — La chouannerie en Bretagne	47
XXI. — La Bretagne aujourd'hui	49
Epilogue	50



II. - GÉOGRAPHIE

I. -- SITUATION DE LA BRETAGNE PAR RAPPORT A LA FRANCE

La Bretagne se trouve à l'extrême ouest de la France.

Elle est limitée au nord par la Manche ; à l'ouest et au sud par l'océan Atlantique.

Sa limite est, est celle de ses départements de l'est ; l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique.

Elle comprend cinq départements :

(29) Le FINISTÈRE qui occupe toute la partie ouest ;

(56) Le MORBIHAN au sud ;

(22) Les CÔTES-DU-NORD au nord ;

(35) L'ILLE-ET-VILAINE à l'est ;

(44) La LOIRE-ATLANTIQUE au sud-est.

D'abord un pays libre : L'Armorique, longtemps un duché indépendant, la Bretagne devint une province avant le découpage de la France en départements.

Elle couvre 34 418 km² soit environ le 1/16^e de la superficie totale de la France qui est de 551 600 km².

Ses cinq départements ont une superficie supérieure à la superficie moyenne des départements français.

Finistère : 7 029 km².

Loire-Atlantique : 6 979 km².

Côtes-du-Nord : 6 886 km².

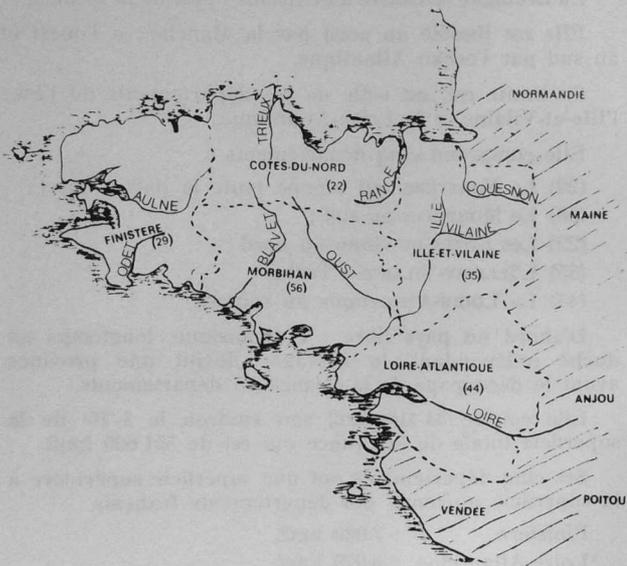
Morbihan : 6 798 km².

Ille-et-Vilaine : 6 726 km².

Moyenne des départements français } 6 255 km².

La Bretagne a presque 1 000 kilomètres de côtes, ce qui correspond au 1/3 de la longueur totale des côtes françaises.

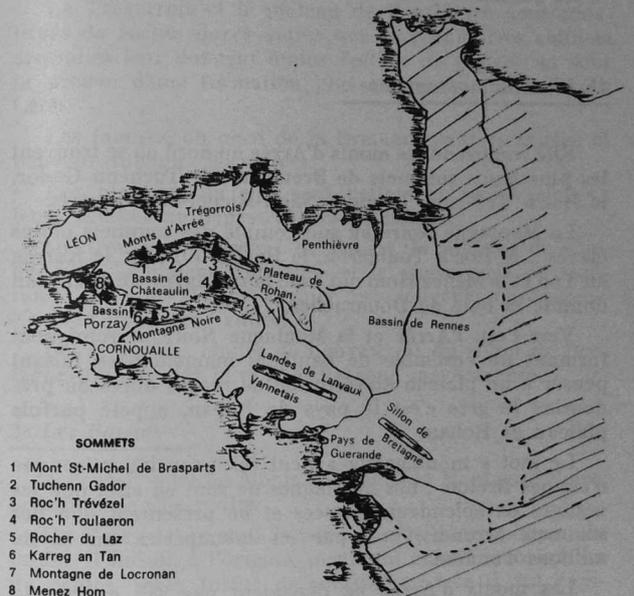
Cette dernière remarque laisse prévoir quelques particularités dans le climat et l'économie de la Bretagne.



LES CINQ DÉPARTEMENTS BRETONS

II. — LE RELIEF BRETON

La Bretagne constitue la partie ouest du Massif Armoricain, bloc hercynien, c'est-à-dire l'un des premiers ayant émergé des mers de la préhistoire.



C'est un ensemble de terrains et de roches dures qui comporte une partie montagneuse au centre, suivant une

direction presque est-ouest, et des plateaux littoraux au nord et au sud.

L'ensemble paraît avoir, à une époque très ancienne, basculé vers le sud, ce qui expliquerait que les plateaux du sud soient moins élevés que ceux du nord.

Trois parties peuvent se distinguer dans le relief breton : la zone « montagneuse » ; les plateaux du littoral et les bassins.

1° La zone montagneuse :

Elle comprend les monts d'Arrée au nord où se trouvent les plus hauts sommets de Bretagne : le Tuchenn Gador, le Roc'h Trévezel, le mont Saint-Michel-de-Brasparts.

La Montagne Noire au sud compte des sommets moins élevés : le Roc'h Toulaëron, le Rocher du Laz, le Karreg an Tan et le Menez Hom qui avec la montagne de Locronan domine la baie de Douarnenez.

Vers l'est, l'Arrée et la Montagne Noire se rejoignent formant un ensemble de hauteurs mamelonnées faisant penser à un plateau élevé formé de roches dures où prédomine le grès c'est le pays de Rohan, appelé parfois plateau de Rohan.

Le mot « montagneux » peut faire sourire quiconque n'est pas Breton : nos montagnes ne sont en effet que les vestiges de splendeurs passées et ne présentent que des sommets arrondis, usés par les intempéries, au fil de millions d'années.

Les monts d'Arrée ne dépassent pas 385 mètres, la Montagne Noire atteint 326 mètres, le plateau de Rohan a une altitude moyenne de 250 mètres, mais le massif garde une majesté et un charme indéfinissable.

2° Les plateaux du littoral :

Au nord, trois plateaux se succèdent d'est en ouest, le plateau de Penthievre, le plateau du Trégorrois et le plateau du Léon. Ils ont une altitude de 80 à 130 mètres et sont formés de roches dures :

Le plateau du Léon est une « table » granitique creusée de profondes vallées.

Le Trégorrois et le plateau de Penthievre sont constitués de roches dures autres que le granit. Des collines arrondies leur donnent moins l'allure de plateau et sont la preuve d'une formation plus complexe que celle du Léon.

Les falaises, au nord de la Bretagne sont escarpées et peuvent atteindre 80 mètres.

Les plateaux du sud sont nettement moins élevés ; leurs falaises ne dépassent pas 40 mètres.

On trouve, en partant de l'ouest, le plateau de Cornouaille, le plateau vannetais et le vieux pays de Guérande au sud-est ; ce dernier est souvent marécageux (Grande Brière et Salines).

Les crêtes des landes de Lanvaux et du sillon de Bretagne limitent par le nord cette zone marécageuse.

3° Les Bassins :

A l'ouest, entre les Monts d'Arrée et la Montagne Noire, le bassin de Châteaulin.

Ce n'est pas un vrai bassin au sens géographique du terme. Il faisait, à l'origine, partie du massif montagneux du centre, mais, formé de schistes tendres il fut rapidement creusé par l'érosion, et les hauteurs qui l'entourent ajoutent à son encaissement ; il a néanmoins une altitude variant de 100 à 160 mètres.

Dans le même genre, plus à l'ouest, nous trouvons le petit bassin schisteux du Porzay, au fond de la baie de Douarnenez.

A l'est, c'est le bassin de Rennes qui, bien qu'ayant un sol schisteux, a une origine plus complexe que celle du bassin de Châteaulin.

Le bassin de Rennes est un vrai bassin où se rencontrent, en plus des schistes tendres, des terrains très anciens : ce qui montre que la formation du bassin a eu lieu peu après celle du massif breton et n'est pas le simple résultat de l'érosion.



PLISSEMENT SCHISTEUX A SAINTE-ANNE-LA-PALUD



LES MONTS D'ARRÉE AU MONT SAINT-MICHEL-DE-BRASPARTS



LES RIVAGES BRETONS : LA CÔTE DÉCOUPÉE DE LA POINTE DU RAZ

III. — LES RIVAGES BRETONS

La côte bretonne, 1 000 kilomètres de rivage, dont personne ne peut parler sans chaleur, sans émoi, sans respect.

La côte de Bretagne s'entoure facilement de mystère à cause de ses tempêtes, de ses naufrages, de son visage changeant avec le temps et de sa beauté sauvage devant laquelle personne n'est indifférent.

Au premier abord, et dans son ensemble, la côte bretonne paraît rocheuse et découpée.

On peut y distinguer trois parties.

a) la côte nord, de la baie du Mont-Saint-Michel à la pointe Saint-Mathieu, baignée par la Manche ;

b) la côte sud de la pointe du Raz au marais breton, face à l'Atlantique ;

c) la côte ouest du Finistère, entre la pointe Saint-Mathieu et la pointe du Raz.

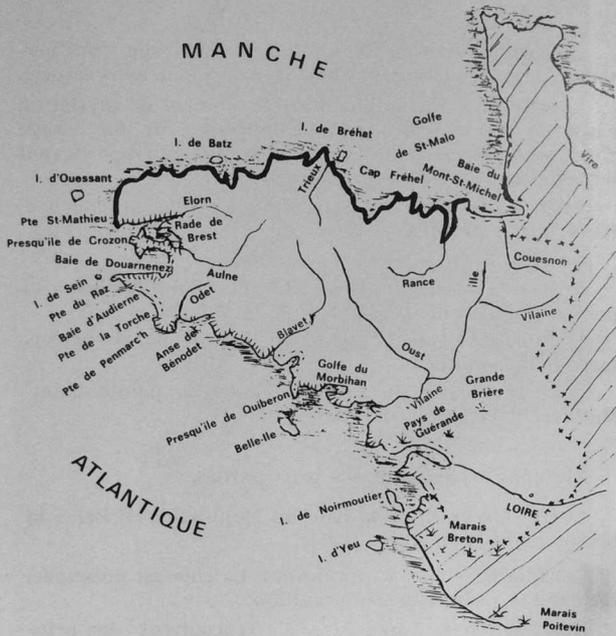
Étudions séparément ces trois parties.

1° La côte nord, de la baie du Mont-Saint-Michel à la pointe Saint-Mathieu.

Les falaises sont ici très élevées. La côte est découpée, rocheuse, à prédominance granitique.

De nombreuses échancrures s'y rencontrent ; les principales étant dans le golfe de Saint-Malo ; la baie du Mont-Saint-Michel aux plages si plates que la marée y monte « à la vitesse d'un cheval au galop », et la baie de Saint-Brieuc qui s'ouvre largement en forme de V, séparée de la précédente par le célèbre cap Fréhel.

Quelques îles bordent cette côte ; les îles de Bréhat et de Batz dans la Manche et Ouessant dans l'Atlantique, mystérieuse et sauvage, à l'extrême ouest du Léon.



- côtes rocheuses découpées aux falaises élevées
- - - côtes rocheuses découpées aux falaises peu élevées
- côtes basses sableuses où l'on rencontre dunes et cordons de galets
- + + + limite est de la Bretagne.

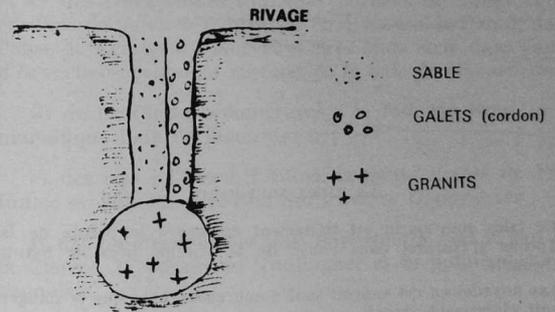
2° La côte sud, de la pointe du Raz au marais breton.

La côte sud est différente de la côte nord :

Elle est d'abord, comme nous l'avons vu en étudiant le relief, beaucoup plus basse : les plus hautes falaises ne dépassent pas ici 40 mètres.

La côte sud est aussi moins rocheuse que la côte nord. Dans plusieurs endroits elle est même basse, sableuse et bordée de cordons de galets ; c'est le cas en baie d'Audierne, dans l'anse de Bénodet et entre Lorient et Quiberon : elle est très souvent formée de dunes où poussent des chardons et des herbes pauvres aux racines très longues ; le cordon de galets qui les sépare de la mer est riche en pierres blanches que souvent les promeneurs se plaisent à ramasser.

La presqu'île de Quiberon est formée d'une bande sableuse renforcée par un cordon de galets : c'est ce que l'on appelle géographiquement un tombolo.



UN TOMBOLO : l'îlot rocheux est rattaché au rivage par une double bande de sable et de galets

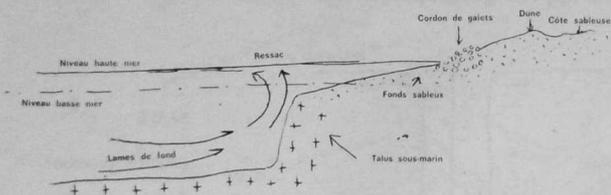
Derrière les cordons de dunes se rencontrent souvent des étangs ou des régions marécageuses.

Les rivières sont plus nombreuses du côté sud que du côté nord ; probablement à cause de la pente naturelle du vieux socle breton.

Leurs estuaires sont très profonds et parfois sinueux ; la mer y remonte à marée haute ; on les appelle des rias.

Face à l'Atlantique, cette côte est connue pour ses magnifiques plages qui s'étendent sur des kilomètres le long du cordon de galets.

Ses plages sont très dangereuses à cause du fort ressac provoqué par l'océan et surtout à cause du talus sous-marin qui les bordent à quelques centaines de mètres au large. Les lames de fond entraînent irrémédiablement au large le nageur imprudent.



LE TALUS SOUS-MARIN

- Ce talus sous-marin est tristement célèbre à la pointe de la Torche et surtout dans l'anse de la Torche, près de Saint-Gwénolé.
- Les noyades en cet endroit sont nombreuses, bien que le danger soit clairement signalé.

3° La côte ouest du Finistère (de la pointe Saint-Mathieu à la pointe du Raz).

C'est le troisième visage de la côte bretonne et sans aucun doute le plus caractéristique puisque on trouve ici tous les types de côtes déjà rencontrés sur les rivages bretons.

On y rencontre :

a) de hautes falaises granitiques, rocheuses et découpées qui bien que ne dépassant pas en général 50 mètres (les falaises du cap Sizun atteignent cependant 70 mètres) n'ont rien à envier aux falaises bretonnes de la Manche dans leurs escarpements et leur beauté sauvage ;

b) des falaises plus basses taillées dans les roches dures et aussi dans les schistes comme c'est le cas dans le fond de la baie de Douarnenez ;

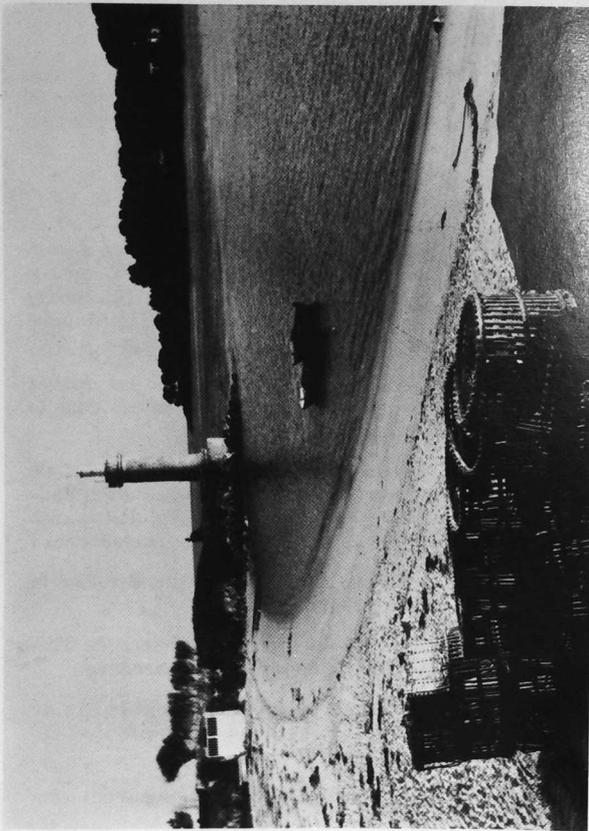
c) des côtes basses sableuses bordées de dunes et de cordons de galets à Pentrez, à Sainte-Anne-la-Palud, dans l'anse de Kervigen, à Kervel et Trez Malaouen, dans l'anse d'Arvechen également au fond de la baie de Douarnenez ;

d) de profondes échancrures : la rade de Brest et la magnifique baie de Douarnenez ;

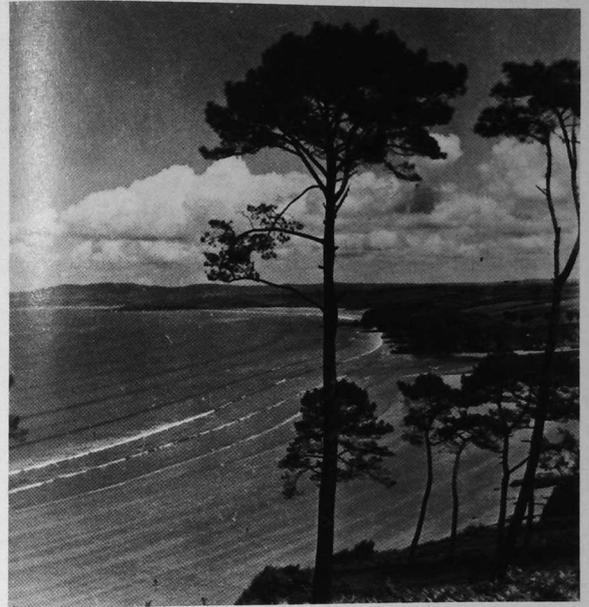
e) des rias : l'Elorn, l'Aulne, la petite rivière de Tréfontec et celle du port Rhu qui traverse Douarnenez ;

f) des pointes dont les plus importantes sont le cap de la Chèvre, la pointe du Toulinguet et la pointe des Espagnols ;

g) une presqu'île : celle de Crozon, prolongement vers l'ouest de la Montagne Noire.



CÔTE SABLEUSE A BÉNODET



LES GRANDES PLAGES DU FOND DE LA BAIE DE DOUARNENEZ
(Plage du Ris dans le Finistère)

IV. — LE CLIMAT BRETON

La Bretagne se situe par sa latitude dans la zone de climat tempéré.

La mer, qui a joué un grand rôle dans le modelage des côtes, va modifier les caractéristiques du climat et en faire le climat tempéré maritime type.

1° Influence de la mer sur les températures.

Le climat tempéré normal se caractérise, comme son nom l'indique, par une modération en général : en hiver, les températures extrêmes sont presque toujours supérieures à -10° et en été elles sont tout au plus de l'ordre de 30° (35° maximum).

La mer, agent modérateur, va d'abord jouer le rôle de régulateur du climat breton : le vent marin adoucit les rigueurs inattendues de l'hiver et réduit le nombre des jours de gelée.

En été, la brise de mer rafraîchit l'atmosphère et limite « les fortes chaleurs » à quelques jours en août.

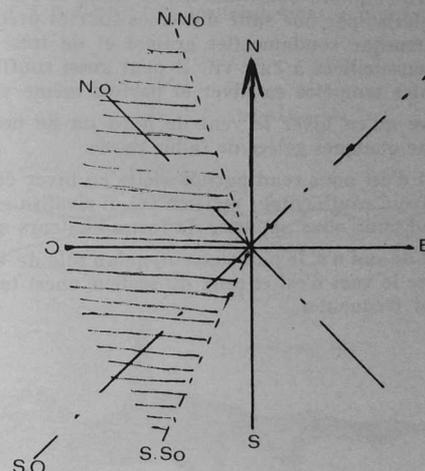
2° Influence de la mer sur l'humidité.

Le deuxième aspect de l'influence de la mer est l'humidité du climat breton. La plupart des bulletins de l'Office Météorologique National, tout au moins ceux qui font mention de notre région parlent presque constamment de la pluviosité exceptionnelle et « légendaire » du climat breton.

Cette légende est très certainement surfaite. Il ne pleut pas plus à Brest qu'à Marseille, mais dans le Midi toute la pluie de l'année tombe en quelques averses diluviennes et de courte durée alors qu'en Bretagne la pluie tombe de façon plus régulière et fréquemment sous forme de crachin (pluie fine) d'où humidification équilibrée du sol et de l'air breton.

3° Les vents dominants.

Les vents les plus courants en Bretagne sont ceux du secteur ouest.



Ils nous amènent un temps variable et se caractérisent par des changements fréquents parfois spectaculaires.

Il n'est pas rare, en effet, qu'en hiver, dans la même journée, on ait un aperçu des quatre saisons grâce à l'extrême mobilité des vents.

Le vent du *sud-sud-ouest* nous amène généralement un temps doux et ensoleillé ; c'est souvent le vent du printemps. Il passe facilement au *sud-ouest* (suroît) doux et humide mais qui peut souffler en hiver en terribles tempêtes à la vitesse de 180 kilomètres à l'heure. Il nous amène souvent de la pluie.

Le vent d'*ouest* nous donne un temps variable, doux parfois couvert, parfois ensoleillé ; il ne dure généralement pas longtemps.

S'il tourne au *nord-ouest* (noroît) le temps se rafraîchit et se caractérise par une suite d'averses courtes précédées d'une bourrasque soudaine (les grains) et de très belles éclaircies ensoleillées à l'air vif. Il peut aussi souffler en très violentes tempêtes en hiver et parfois même en été.

Il arrive qu'en hiver le vent de nord ou de nord-est nous amène quelques gelées de faible durée.

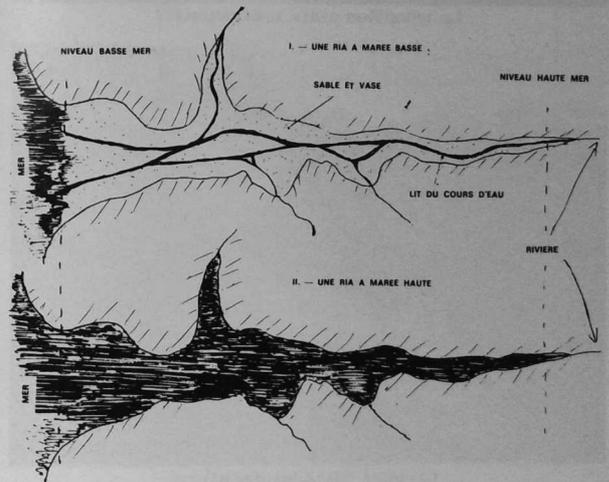
Le vent d'*est* nous rend parfois visite en hiver et nous amène le froid continental ; mais en été, il rivalise avec le vent de sud pour nous apporter de fortes chaleurs sèches.

Le vent de sud n'a, le plus souvent, qu'un rôle de « jonction » entre le vent d'est et ceux du secteur ouest tant ses sautes sont fréquentes.

V. — LES COURS D'EAU BRETONS

1° Généralités :

Les cours d'eau bretons sont de dimensions modestes : tous sauf la Vilaine sont inférieurs à 200 kilomètres et beaucoup d'entre eux sont inférieurs à 100 kilomètres. Ils sont plus courts sur la côte nord de la Bretagne (inférieurs à 100 kilomètres) que sur la côte sud (compris entre 100 et 200 kilomètres). Ce sont des rias ; c'est-à-dire que la mer y remonte très profondément à marée haute.





LE PORT RHU : RIA A MARÉE BASSE



LA MÊME RIA A MARÉE HAUTE



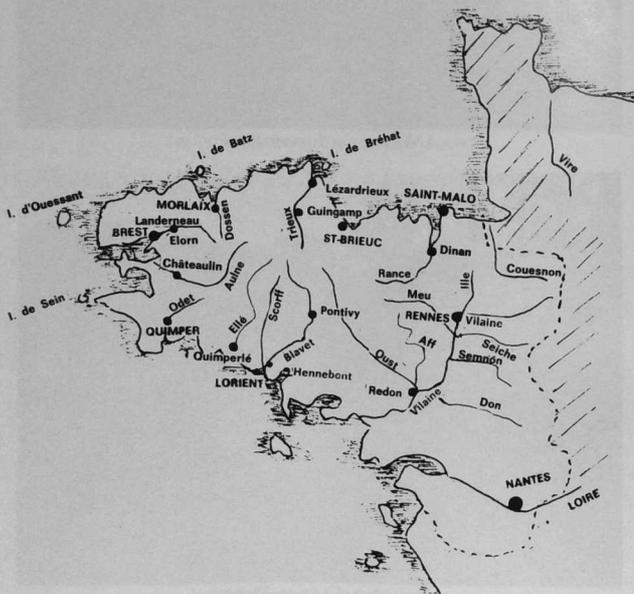
L'AULNE A CHATEAULIN



L'AULNE A CLÉDEN-POHER

Certaines rias sont navigables dans leur cours inférieur : c'est ainsi qu'il est possible à marée haute, de remonter jusqu'à Quimper sur l'Odet, jusqu'à Landerneau sur l'Elorn, jusqu'à Morlaix sur le Dossen, jusqu'à Lézardrieux sur le Trieux et jusqu'à Dinan sur la Rance par des bateaux de faible tonnage.

2° Les cours d'eau bretons :



a) Côte nord :

Le *Couesnon* qui marque la frontière entre Bretagne et Normandie.

La *Rance* qui mesure 100 kilomètres et arrose Saint-Malo et Dinan.

Le *Trieux* qui arrose Lézardrieux et Guingamp et mesure 60 kilomètres environ.

Le *Dossen* passe à Morlaix et coule sur 35 kilomètres environ.

b) Côte ouest :

L'*Elorn* qui arrose Brest et Landerneau et mesure 65 kilomètres, son estuaire, la Penfeld, où est situé l'arsenal de guerre du port de Brest, mesure à lui seul 12 kilomètres.

L'*Aulne* passe à Châteaulin et prend sa source dans les Côtes-du-Nord. Il parcourt 145 kilomètres avant de se jeter dans la rade de Brest. La mer remonte à marée haute jusqu'à Port-Launay. L'*Aulne* est canalisé sur une grande partie de son cours.

c) Côte sud :

L'*Odet*, navigable jusqu'à Quimper dans la partie inférieure de son cours mesure au total 56 kilomètres.

L'*Ellé* qui donne son nom à Quimperlé et le *Scorff* à Pont-Scorff mesurent environ 60 kilomètres.

Le *Blavet* qui arrose Pontivy et Hennebont, a un cours de 140 kilomètres dont 60 sont canalisés. Il formait avec l'*Aulne* une partie du canal de Nantes à Brest aujourd'hui sans trafic.

La *Vilaine* forme avec ses affluents tout le réseau hydrographique de la Haute-Bretagne. Elle prend sa source dans le département de la Mayenne (limitrophe de l'Ille-et-

Vilaine) et parcourt 225 kilomètres avant de se jeter dans l'Atlantique.

Ses principaux affluents sont l'*Oust* grossie de l'*Aff*, le *Meu*, l'*Ille*, la *Seiche*, le *Semnon*, le *Don* et l'*Isaac*.

L'*Oust* et l'*Isaac* faisaient également partie avec le *Blavet* et l'*Aulne* du canal de Nantes à Brest qui rejoignait la Loire par l'*Erdre*. La *Vilaine* arrose Redon, Rennes et Vitré.



L'ODET A QUIMPER

VI. — LA BRETAGNE DE LA COTE

La Bretagne de la côte ou « Armor » est la région maritime par excellence et cela depuis les temps préhistoriques.

L'implantation de cette vie maritime, fondée sur la pêche et l'agriculture côtière, a été favorisée par plusieurs éléments naturels.

A) CONDITIONS NATURELLES FAVORABLES :

1° Le charme indéniable de la côte bretonne au paysage changeant et sauvage où la mer est toute puissante.

2° L'importance des côtes bretonnes qui atteignent 1 000 kilomètres et dont la configuration, très découpée, offre des abris naturels pour les bateaux de petit et moyen tonnages.

3° Les marées de fortes amplitudes qui découvrent des grèves étendues, au sable gorgé d'innombrables coquillages savoureux, d'espèces différentes, et des rochers dans les anfractuosités desquels vivent crabes, homards, moules, crevettes, congres...

4° La présence de goémon sur les grèves et les rochers est une condition favorable d'installation de l'agriculture : l'engrais contenu dans les algues et le calcaire des coquillages ont longtemps permis de fertiliser le sol ou de modifier sa composition et de le rendre propre à la culture.

5° Chaque année, les courants sous-marins chauds qui

montent à partir du mois de mai vers la Bretagne amènent, au large de nos côtes, de grandes quantités de poissons et favorisent la pêche côtière ; quant à la grande pêche, les eaux bretonnes voisinent avec une zone poissonneuse qui va du Portugal au large des côtes britanniques.

6° L'influence de la mer sur le climat est aussi un élément important pour la vie littorale puisqu'elle se traduit par un adoucissement général et une humidité favorable à la culture.

B) LA VIE MARITIME EN ARMOR :

Compte tenu de ces conditions naturelles une vie maritime intense s'est installée très tôt sur le littoral breton.

Les populations préhistoriques ont laissé, surtout en pays de Léon et en Cornouaille, des dépôts de coquillages très importants, aujourd'hui recouverts, et qui datent d'avant l'âge de la pierre polie.

Cette vie maritime a d'abord commencé par une simple subsistance grâce aux ressources des grèves découvertes par la marée (coquillages, crustacés, poissons des petites mares).

La pêche en bateau, à peu de distance des côtes à ensuite permis de varier les menus en fournissant plus de poissons. En même temps, l'agriculture fit son apparition sur le littoral grâce aux engrais naturels fournis par la mer : le goémon.

Le goémon était au début utilisé directement et enfoui dans la terre au cours du « labour ». Par la suite, il fut à certaines fins, utilisé sous forme de cendre mélangée à des coquillages pulvérisés.

Le goémon servait également de combustible pour le chauffage des maisons ; les cendres étaient utilisées dans les jardins.

La pêche au large fit peu à peu son apparition d'abord sur des petits bateaux puis sur des unités plus fortes. Le courage, l'intrépidité, le refus de l'impossible était déjà quelques-unes des qualités des anciens Bretons qui du fait du petit tonnage des navires payèrent de très lourds tribus à la mer pendant les tempêtes.

L'agriculture se développa mais ne dépassa pas le cadre régional.

Actuellement l'agriculture bretonne du littoral garde un peu le même esprit : cultures maraîchères, quelques céréales qui ne concernent que le ravitaillement des gens du pays. On assiste cependant à un essai d'exportation vers le marché français de cultures maraîchères telles que l'artichaut, le chou-fleur et quelques primeurs.

L'élevage garde lui aussi un caractère autonome : quelques rares chevaux, quelques porcs, des volailles.

L'élevage de moutons commence à se développer dans le nord ; l'élevage bovin prend une extension nouvelle grâce à l'élevage de veaux blancs et commence à desservir timidement le marché parisien.

C'est de loin la pêche, la ressource principale de la Bretagne littorale, bien que la « vocation de pêcheurs » des Bretons ne se soit fait sentir qu'à partir du XIV^e siècle. Il faut en effet signaler qu'avant cette date les « Armoricains » étaient surtout des « marins de commerce » qui allaient en Espagne et dans les pays du Levant chercher des produits qu'ils revendaient par cabotage aux pays voisins. Ils faisaient du commerce avec l'Espagne, l'Amérique du Sud (par l'intermédiaire de l'Espagne), avec les îles britanniques ; les deux plus grands ports de l'époque étaient Saint-Malo et Nantes.

La Bretagne littorale est actuellement la première région de France pour la pêche en général.

C) LA PÊCHE EN ARMOR :

1) Généralités.

Les ports de pêche sont nombreux et se modernisent : des criées se construisent, les conserveries deviennent polyvalentes et traitent au fur et à mesure des arrivages la sardine, le maquereau, le thon, les crustacés ...

Certaines usines de poissons travaillent en plus des légumes : haricots verts, petits pois...

Les grands ports disposent, en plus du trafic des camions de marée qui circulent dans toute la France, d'une ligne annexe de chemin de fer équipée de wagons frigorifiques.

La majeure partie du poisson pêché est absorbée par les conserveries.

Le Finistère et le Morbihan produisent les trois quarts des conserves de sardines et les deux tiers des conserves de thon du marché français.

2) Les techniques de pêche.

Elles sont nombreuses et variées :

— le chalutage : le chalut étant un filet en forme de poche qui traîne sur le fond et ramasse toutes sortes de poissons ;

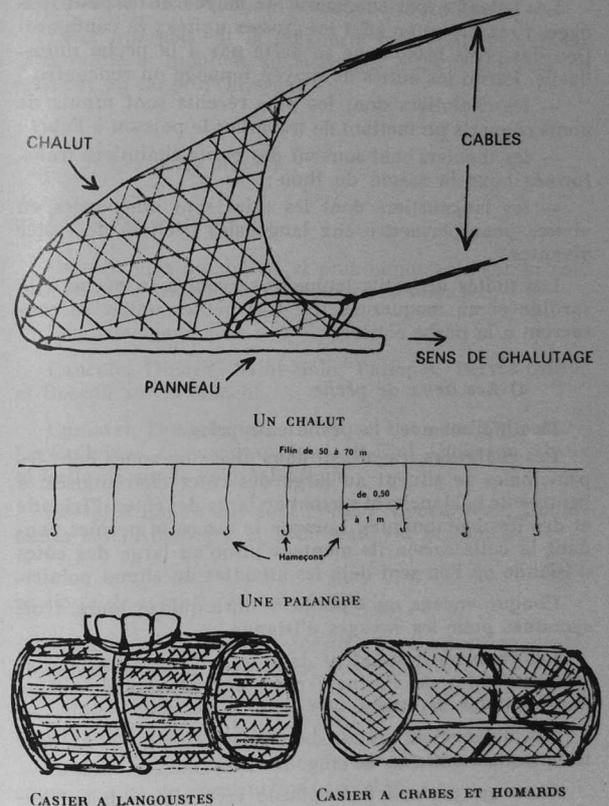
— la pêche à la sardine par filets droits ou filets tournants munis de flotteurs et de lest ;

— la pêche aux palangres : les palangres sont de très longues lignes portant de très nombreux hameçons ;

— le thon est pêché à l'appât vivant accroché à des lignes soutenues par des tangons ;

— la pêche aux crustacés est faite essentiellement par casiers.

La plus grande partie du poisson est pêchée par les chalutiers et les palangriers.



3) *Les bateaux.*

Les bateaux sont en général de moyen et de petit tonnages ; rares sont en effet les grosses unités ; la configuration des ports bretons ne se prête pas à la pêche industrielle. Parmi les unités de moyen tonnage on rencontre :

- les chalutiers dont les plus récents sont munis de ponts couverts permettant de travailler le poisson à l'abri ;
- les thoniers sont souvent des petits chalutiers transformés pour la saison du thon ;
- les langoustiers dont les cales sont aménagées en viviers pour permettre aux langoustes pêchées de rester vivantes.

Les unités de petits tonnages servent à la pêche à la sardine et au maquereau. De très petites unités se consacrent à la pêche côtière.

4) *Les lieux de pêche.*

Ils diffèrent avec la pêche entreprise.

Les chalutiers travaillent dans plusieurs zones dont les principales se situent au large des côtes charentaises, à l'entrée de la Manche et surtout au large des côtes d'Irlande et des îles britanniques. Lorsque le temps le permet pendant la belle saison ils montent jusqu'au large des côtes d'Islande où l'on sent déjà les atteintes du climat polaire.

Chaque voyage ou « marée » dure quinze jours, trois semaines pour les voyages d'Islande.

Les thoniers descendent dans le golfe de Gascogne et jusqu'au côtes du Portugal pour des voyages de même durée que les chalutiers.

Les langoustiers sont de deux types selon qu'ils pêchent la langouste verte ou la langouste rose.

Ceux qui pêchent la langouste verte descendaient au-

trefois sur les côtes de Mauritanie, d'où leur surnom de Mauritaniens. Ils partent actuellement pour six mois sur les côtes du Venezuela, du Brésil et des Antilles.

Ceux qui pêchent la langouste rose sont de tonnage plus faible et montent au large des côtes irlandaises ou croisent au large d'Ouessant.

5) *Les ports bretons :*a) *Les ports de pêche :*

Ils sont plus nombreux et plus importants sur la côte sud, face à l'Atlantique que ceux de la Manche.

Les principaux sont :

Cancale, Dinard, Saint-Malo, Paimpol, Perros-Guirec et Roscoff sur la Manche.

Camaret, Douarnenez, Audierne, Penmarc'h, Loctudy, Le Guilvinec, Concarneau, Lorient, Etel, Quiberon, Groix et Belle-Ile sur la côte Atlantique.

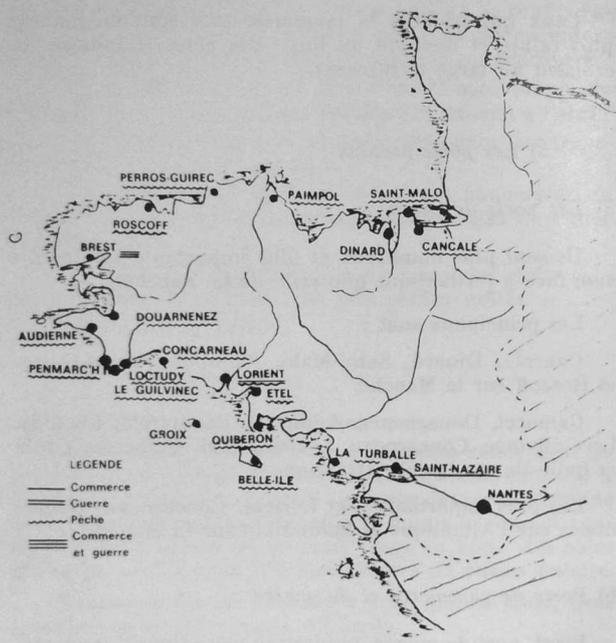
Les plus importants sont Lorient, Concarneau, Douarnenez sur l'Atlantique et Saint-Malo sur la Manche.

b) *Ports de commerce et de guerre :*

Brest, port de guerre, prédestiné par sa position stratégique est en même temps port de commerce.

Saint-Nazaire et Nantes sont ports de commerce et de constructions navales.

Lorient ancien port de guerre est devenu port de commerce et de constructions navales.



LES PORTS BRETONS



DOUARNENEZ : LES INSTALLATIONS PORTUAIRES





SARDINIERS RENTRANT AU PORT



THONIERS AVANT LE DÉPART



SARDINIERS A LA VENTE



UN VIVIER DANS LE PORT

VII. — LA BRETAGNE DE L'INTERIEUR

La Bretagne de l'intérieur ou « Arcoat » tire son nom du trait prédominant de son ancien paysage : le bois, la forêt.

Beaucoup d'endroits ont été défrichés mais les landes et les régions boisées subsistent.

On assiste même à des essais de reboisements des landes sans doute en relation avec les mesures gouvernementales actuelles qui veulent transformer la Bretagne en « espaces verts à l'usage des citoyens français ».

Les ressources de l'Arcoat sont surtout agricoles.

A) PAYSAGE RURAL BRETON

Dans le paysage rural breton s'affrontent de plus en plus deux tendances : le paysage de bocage qui caractérisa longtemps le paysage rural armoricain et le paysage de champs ouverts qui s'étend aujourd'hui de plus en plus, favorisé par les remembrements, les arasements de talus et les défrichements des landes si pittoresques du « vieux pays de nos pères ».

Le paysage de bocage est celui qu'on rencontre néanmoins le plus souvent dans la campagne bretonne. Il se caractérise par des champs de petites dimensions clos de talus plantés d'arbres rustiques : chênes, châtaigniers, frênes, hêtres que l'on coupe en général tous les dix ans pour les empêcher de prendre des dimensions trop importantes.

Entre les champs clos serpentent des chemins creux d'accès qui garderont encore longtemps, espérons-le, dans leur lumière tamisée et leur ombre fraîche le charme mystérieux qui fait que le Breton est Breton à jamais dans sa façon de penser et de vivre, sans pour cela que sa volonté intervienne.

À première vue les talus délimitent des champs d'inégales grandeurs, aux formes variables et qui ne semblent respecter aucune orientation.

En fait, ils suivent trois directions principales : certains sont dirigés vers le nord-nord-est, un grand nombre d'entre eux sont orientés vers le nord-nord-ouest, quelques-uns suivent la direction nord-sud. On a constaté que ces directions étaient étroitement liées à l'implantation des monuments mégalithiques en Bretagne et auraient par suite été choisies en tenant compte de considérations religieuses.

Le paysage de bocage a des origines complexes qui ne sont encore pas bien définies.

En dehors des impératifs religieux cités plus haut on trouve plusieurs explications au paysage de champs fermés ; on a émis entre autres hypothèses :

— que les talus boisés du bocage constituaient des réserves de bois de chauffage ;

— que ces talus étaient un rempart contre les vents et protégeaient ainsi bétail et cultures ;

— qu'ils servaient de barrière naturelle permettant la surveillance facile du bétail.

La réalité est je crois, toute différente et ces « hypothèses » ne sont en fait que les conséquences utiles du système. Le talus épais qui limite le champ est le reflet du caractère du Breton et de son sens aigu de la propriété.

Il faut avoir vu avec quelle âpreté le paysan défend

son « talus » et en refuse notamment la mitoyenneté éventuelle pour comprendre la vraie signification du talus.

Bien sûr, ce talus n'est pas une barrière infranchissable, mais il annonce, il représente, il symbolise la clôture qu'il est prudent de respecter.

Trapu et pittoresque, aux pierres couvertes de mousse et de lichens, il symbolise la lutte muette, têtue et malheureusement vaine du peuple qui, naïf qu'il était, n'a pas su cacher sa santé robuste et sa confiance dans l'homme.

Dans de nombreux endroits le bocage cède la place aux champs ouverts parfois à cause de l'arasement de talus, parfois à la suite du défrichement des landes.

Le paysage de champs ouverts existait déjà dans plusieurs régions de Bretagne notamment sur les côtes et dans des endroits où l'exposition, la fertilité, le relief ne nécessitait pas la présence de talus. Les champs sont alors séparés par des bornes. Cette disposition des terres facilite bien sûr le travail des champs (semence, soins aux cultures, récoltes) mais n'entraîne que rarement l'achat commun de matériel par plusieurs fermes.

Chaque fermier entend rester indépendant et s'il est de coutume de s'entraider entre voisins pour les foins, les moissons, l'arrachage des pommes de terre ou des betteraves, il n'est en aucun cas question de partager les récoltes.

Le paysage de champs ouverts en Bretagne ne change rien au caractère familial de l'exploitation rurale bretonne.

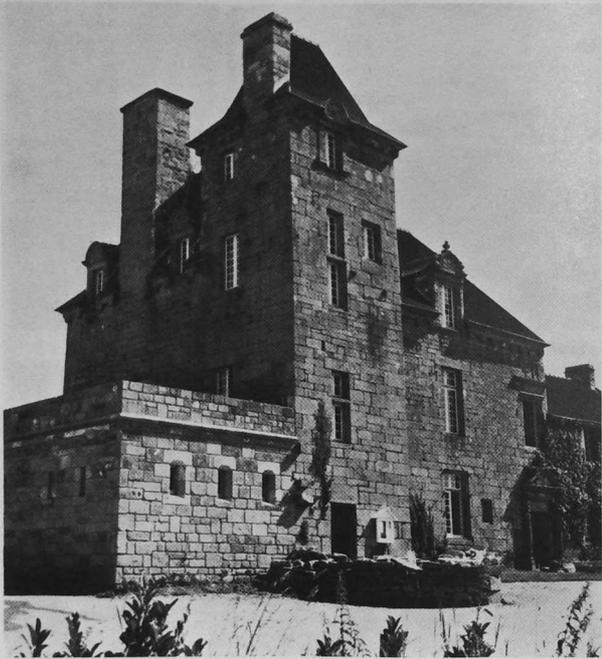
L'exploitation se transmet par héritage : l'un des enfants restant presque obligatoirement à la ferme.



PAYSAGE DE BOCAGE A GOUÉZEC



PAYSAGE DE CHAMPS OUVERTS A TREZ MALAOUEN



MANOIR DE MOELIEN A PLONÉVEZ-PORZAY

B) PRODUCTION AGRICOLE BRETONNE

La production est assez variée et se caractérise par l'esprit familial et l'autonomie : la Bretagne produit surtout pour sa consommation personnelle. Le paysan breton travaille en fonction de ses besoins familiaux propres et ne vend que ce qu'il ne peut absorber, c'est-à-dire un faible pourcentage de sa production.

On assiste pourtant actuellement au développement du commerce agricole surtout en ce qui concerne le blé, la pomme de terre, les légumes et le lait.

a) Les cultures.

Le blé a fait de la Bretagne un important grenier. La Bretagne est une des régions grande productrice de blé de la France actuelle mais ne vend que l'excédent. Le blé breton est très fortement taxé pour permettre aux autres régions à blé de garder leur rang sur le marché.

Les emblavures couvrent chez nous autant de surface que les autres céréales réunies.

Notre région produit des *céréales secondaires* destinées le plus souvent au bétail : orge, avoine, maïs (en extension), blé noir (en régression).

La production bretonne se caractérise surtout par la *polyculture légumière*, notamment au voisinage des côtes favorisées par un climat doux et humide.

La Bretagne du nord est dans ce cas mieux servie et produit en « primeurs » des oignons, des pommes de terre hâtives, des artichauts, des choux, des choux-fleurs, de l'ail... les fraises de Plougastel sont connues jusqu'en Angleterre.

La *pomme de terre sélectionnée* occupe également une grande place dans l'agriculture de notre région : à l'origine la culture de la pomme de terre ordinaire devait servir à nourrir la population (1^{re} catégorie). La production était alors volontairement excédentaire et devait permettre de ce fait l'alimentation du bétail (2^e catégorie) ; rien n'était vendu.

De nos jours, si la pomme de terre ordinaire sert encore à nourrir les porcs, des sélections nombreuses cultivées dans le bassin de Châteaulin, dans la région du Porzay et sur les zones défrichées en région côtière permettent à la Bretagne de tenir un rang notable dans le commerce agricole intérieur de la France actuelle, bien que notre région ne soit dans ce cas particulier qu'une région expérimentale au service de la métropole.

b) L'élevage et les produits annexes.

Le *cheval* a de tous temps occupé une place importante dans notre exploitation rurale : il rendait autrefois d'énormes services en facilitant les déplacements dans les chemins étroits et mal aisés et grâce à son travail aux champs.

Le paysan breton s'est profondément attaché au cheval ; il a continué son élevage dans la mesure de ses moyens bien que la mécanisation ait compromis son utilité.

Le développement actuel des centres hippiques donne un nouvel élan à cet élevage typiquement régional.

Il faut aussi signaler l'élevage des *bovins* un peu pour la viande, mais surtout pour le lait d'où l'on tire le beurre breton.

La Bretagne est le plus important producteur de *beurre* de France, mais la population bretonne en consomme une très large part et seul l'excédent de cette production figure sur le marché.

Le beurre auquel s'ajoutent aujourd'hui les yaourts, les petits suisses et les fromages frais suffisent à absorber la production laitière et sont dans la plus grande part absorbés en Bretagne.

Les *volailles* ne constituent qu'une part minime de la production agricole et sont généralement aussi consommées dans le pays ; seuls les excédents venant des élevages « forcés » et non appréciés localement sont exportés vers les marchés extérieurs.

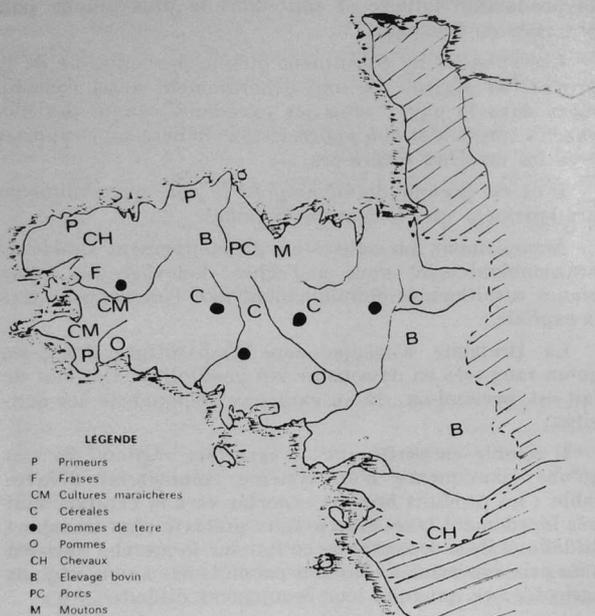
Il en est presque de même pour le *porc* qui n'alimente pratiquement que le marché régional.

Actuellement, on assiste au développement timide et vraisemblablement voué à l'échec d'élevage de veaux blancs suralimentés chimiquement que l'on exporte vers la capitale.

La Bretagne n'occupe dans l'agriculture française qu'un rang très en dessous de ses possibilités. Cet état de fait est, prétend-on, dû au caractère régional de ses activités.

Il semble en vérité que ce caractère régional ne soit qu'une conséquence d'un système commercial défavorable : les produits bretons exportés vers la capitale sont très lourdement taxés sous le faux prétexte d'un transport difficile et ils se trouvent de ce fait sur le marché parisien à un prix supérieur à celui des produits des autres régions agricoles ; ce qui rend leur écoulement difficile.

Le paysan breton a très vite compris qu'il était exploité et est aussitôt revenu à son ancienne conception de l'agriculture ; il n'exporte aujourd'hui que ce dont il n'a pas besoin et remplace ainsi la perte qu'il aurait du fait de l'excédent par un petit bénéfice.



L'AGRICULTURE EN BRETAGNE

VIII. — L'INDUSTRIE EN BRETAGNE

La Bretagne n'est pas ce que l'on peut appeler une région industrielle, mais elle possède, comme toutes les régions devant subvenir elles-mêmes à leurs besoins, une vocation artisanale très prononcée. On peut dire actuellement que cette vocation artisanale s'oriente dans certains cas vers l'industrie mais elle garde en général, comme l'agriculture et pour les mêmes raisons que l'agriculture, un caractère régional.

Les industries existant en Bretagne actuellement se divisent en deux catégories :

- a) les industries « naturelles » liées aux conditions naturelles existantes,
- b) les industries implantées qui ne font appel qu'à la main-d'œuvre régionale.

1. — Les industries « naturelles ».

Les conserveries occupent la plus importante place dans cette catégorie. Ces usines sont généralement situées dans les ports de pêche où elles traitent, suivant les arrivages, sardines, maquereaux, thons, crustacés. C'est avant tout une industrie saisonnière qui trouve néanmoins un complément dans la conserve des légumes, haricots, haricots verts, petits pois, cœurs d'artichauts ...

Il y a ainsi des usines « mixtes » qui travaillent « à plein » toute l'année, mais il existe d'autres usines qui ne travaillent que le poisson ou que les légumes ; ces der-

nières connaissent des périodes creuses ; d'autres usines enfin sont spécialisées dans la confiserie, la conserve des fruits, les conserves de plats cuisinés.

Les usines traitant les sous-produits de la pêche transforment les déchets de poissons en engrais et matières plastiques, parfois même en textiles synthétiques.

D'autres usines traitent les algues recueillies le long des côtes. Autrefois, elles avaient pour but d'en extraire l'iode nécessaire aux laboratoires pharmaceutiques ; actuellement, elles fabriquent « l'algine », produit chimique qui sert dans l'industrie textile, dans la parfumerie, dans la céramique, dans la peinture, dans la fabrication des caoutchoucs, dans celles des encaustiques et dans l'industrie alimentaire (glaces, confiserie, biscuiterie). L'iode est actuellement un sous-produit de fabrication de l'algine.

Des cinq départements bretons c'est le Finistère qui possède le plus de conserveries et d'usines annexes ; c'est aussi et de tous le premier pour la pêche.

Les carrières de granit constituent les bases d'une importante industrie qui après avoir connu une sensible régression reprend actuellement un nouvel essor. Elle représente actuellement 60 % du chiffre granitier français avec douze milliards de chiffre d'affaire. Leur production reste de toute façon limitée puisqu'elle n'est utilisée que régionalement ou exceptionnellement pour la construction de monuments, monuments funéraires, bordure de route...

Quimper s'est rendue célèbre dans le domaine de la faïencerie en utilisant le kaolin présent dans la région et fabrique dans le style breton, vaisselle, poterie, objets d'art.

L'industrie ardoisière autrefois florissante est aujourd'hui disparue et la Bretagne doit faire venir ses ardoises d'Angers ou d'Espagne. Les ardoisières bretonnes, notamment celle de Châteaulin, ne sont plus exploitées faute de capitaux, ou sont exploitées sous forme de carrières

permettant de se procurer à un prix très bas des dalles d'ardoises d'épaisseur inégale.

Les gisements de fer et de charbon de Bretagne ne sont pas exploités sous prétexte de mauvaise qualité ou de difficulté d'exploitation.

L'artisanat a été conservé dans la fabrication du meuble breton que l'on exporte jusqu'en Hollande.

Les mines de plomb et d'antimoine de la région de Poullaouen travaillent également dans des conditions difficiles faute d'investissements importants.

Les papeteries utilisent l'eau des rivières bretonnes et le bois de nos forêts, mais il est difficile de parler dans ce cas d'industrie ; il s'agit en fait d'un artisanat un peu développé qui n'utilise trop souvent qu'une main-d'œuvre occasionnelle.

L'eau de nos sources est aussi depuis quelques années utilisée comme eau minérale, à Saint-Goazec (29), Plancoët (22), Lizio (56).

L'industrie laitière bretonne se fait un peu sur le même régime et fait difficilement face à ses problèmes financiers.

L'industrie électrique, houille blanche au barrage de Brennilis, houille bleue à l'usine marémotrice de la Rance connurent des heures de gloire mais sont en voie de disgrâce : les dépenses qu'elles nécessitent étant, dit-on, trop importantes pour le rendement obtenu.

Quel sera l'avenir réservé au pétrole breton découvert dans les fonds marins de l'Iroise et qui excite actuellement de grandes convoitises ?

2. — Les industries implantées.

Les deux plus importantes sont la manufacture de tabac de Morlaix qui emploie près de trois mille ouvriers et ouvrières et la fabrique de chaussures de Fougères qui

malgré quelques difficultés de débouchés a réussi à se maintenir en bonne place.

En troisième position viennent les constructions navales (pêches, commerce, guerre) — et les usines fabriquant les boîtes de conserves utilisées par les conserveries.

Des usines de montage, dépendant de l'industrie automobile, des Postes et Télécommunications, se créent un peu partout au voisinage des villes importantes mais surtout près de Rennes et Nantes : toutes des usines venant chercher chez nous une main-d'œuvre non spécialisée sans doute, mais courageuse et peu exigeante.

Des industries à prédominance chimique s'installent dans les mêmes conditions (matières plastiques, polystyrène, tubes de plastique...) mais ne sont pas à proprement parler des industries bretonnes.

3. — Le tourisme.

Il ne s'agit pas ici d'une industrie au sens propre du mot, mais il faut la considérer comme telle puisque c'est la seule vocation que semble conférer la France à notre région.

Tous les ans, des milliers de touristes français, anglais, belges, allemands, séjournent en Bretagne de juin à septembre inclus et en particulier en juillet et août dans les stations balnéaires.

Ils sont attirés par notre climat privilégié et vivifiant, par nos paysages incomparables, nos monuments et nos meubles anciens, témoignages du passé, par le pittoresque de la culture, de la langue et du folklore breton.

Leur nombre va sans cesse croissant, multiplié qu'il est par la présence de plus en plus nombreuses des écoles de voile le long de la côte et l'installation de centres de thalassothérapie qui attirent les touristes toute l'année.

Les gîtes ruraux se multiplient et bon nombre d'estivants achètent de vieux « pen-ti » qu'ils aménagent.

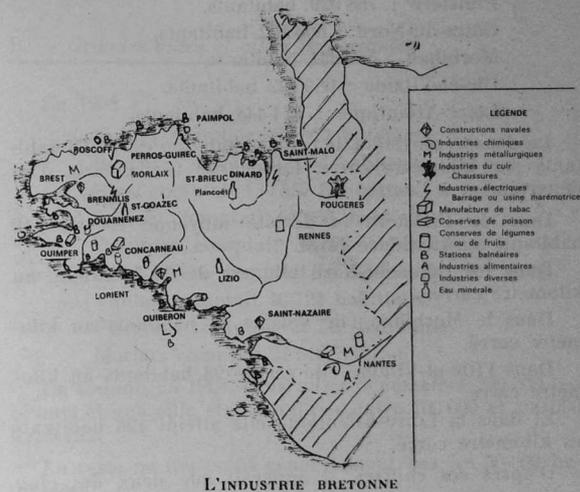
Il s'en suit une consolidation de « l'élément touriste » qui stimule le commerce local mais amène aussi malheureusement des hausses exagérées des prix.

L'industrie en Bretagne ne se rencontre finalement qu'autour de *Rennes* (industries chimiques, mécaniques, automobiles, alimentaires...).

Autour de *Nantes* (industries chimiques, alimentaires, conserveries, constructions navales, industries mécaniques).

Autour de *Quimper* qui se distingue surtout par la conserverie (poissons, légumes, fruits, confitures).

Morlaix et Fougères vivent également à l'heure industrielle (tabac et chaussures).



IX. — LA POPULATION BRETONNE

A. — *Population.*

Il ne sera question ici que de la population actuelle de notre région : les différentes époques du peuplement sont traitées dans la partie histoire.

Au recensement de 1968 la Bretagne comptait 3 363 042 habitants répartis comme suit entre les cinq départements bretons :

Finistère : 768 929 habitants,
Côtes-du-Nord : 506 102 habitants,
Morbihan : 560 841 habitants,
Ille-et-Vilaine : 652 722 habitants,
Loire-Atlantique : 874 448 habitants.

La densité moyenne de cette population est de 98 habitants par kilomètre carré. La densité réelle varie d'un département à l'autre.

Dans le Finistère la densité moyenne est de 110 habitants au kilomètre carré.

Dans les Côtes-du-Nord elle est de 74 habitants au kilomètre carré.

Dans le Morbihan elle voisine 83 habitants au kilomètre carré.

Dans l'Ille-et-Vilaine elle est de 98 habitants au kilomètre carré.

Et dans la Loire-Atlantique elle atteint 126 habitants au kilomètre carré.

D'après ces chiffres, il apparaît que deux des cinq

départements armoricains sont notablement plus peuplés que les trois autres.

En ce qui concerne le Finistère cela est dû à la pêche et à ses activités annexes mais aussi à son climat, « breton » à l'extrême.

Pour la Loire-Atlantique c'est l'industrie sous toutes ses formes qui attire et fixe la population.

Le département des Côtes-du-Nord est de loin le moins peuplé et celui où la population est la moins dense. Il se dépeuple d'ailleurs lentement au profit des autres départements bretons : les centres d'attraction étant les zones industrielles de Rennes, Fougères, Brest, Lorient, Morlaix et même Quimper et Nantes.

B. — *Grandes villes et villes importantes.*

En 1968 :

Nantes comptait 265 009 habitants,
Rennes comptait 222 204 habitants,
Brest comptait 159 857 habitants,
Lorient comptait 68 960 habitants,
Quimper comptait 57 678 habitants,
Saint-Brieuc comptait 50 281 habitants,
Vannes comptait 40 724 habitants,
Fougères comptait 25 745 habitants,
Morlaix comptait 21 516 habitants.

En somme, en 1968, deux villes dépassaient 200 000 habitants et une ville était comprise entre 100 000 et 200 000 habitants.

Le reste ne dépassait généralement pas les 50 000 habitants.

C. — *Evolution de la population bretonne.*

Sans parler de dépeuplement on assiste actuellement dans notre région à un exode de la population active sous trois formes, qui pourrait amener, à la longue, une baisse faible mais néanmoins sensible du chiffre total de la population.

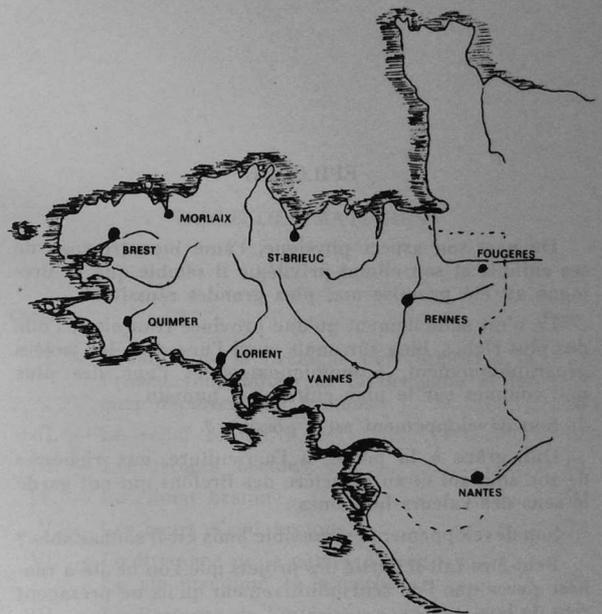
Il y a d'abord l'exode rural qui n'amène qu'un « dépeuplement » des campagnes au profit des villes bretonnes plus ou moins industrialisées. Les jeunes ruraux sont attirés par le salaire régulier et un horaire limité dans le travail.

Une deuxième forme de l'exode se manifeste chez les insulaires qui ne peuvent adapter à la vie dans les îles les conditions imposées par la société de consommation actuelle. Comme ils sont généralement pêcheurs, ils s'installent dans les ports de pêche de la côte.

La dernière forme de l'exode, celle qui est la plus dangereuse pour notre région est celle qui sévit chez les jeunes ; ils ne trouvent chez nous ni les emplois ni les conditions de travail auxquels les écoles les ont préparés. Ils partent vers l'Est : quelques-uns se fixent dans la région rennaise, mais beaucoup malheureusement s'en vont vers Paris. Ils sont alors perdus pour la Bretagne, quoiqu'ils prétendent, puisqu'ils ne reviennent au pays qu'à l'heure de la retraite.

S'il n'y a pas actuellement de baisse sensible de la population bretonne c'est parce que l'exode est compensé par une baisse du taux de mortalité et une hausse du taux de natalité ; c'est ainsi qu'en janvier 1971 Rennes comptait 222 711 habitants (222 204 en mars 1968), Brest comptait 188 560 habitants (159 857 en mars 1968) et Lorient 108 840 habitants (68 960 en mars 1968).

En résumé : mouvements intérieurs de population, exode des jeunes vers Paris, mais exode compensé d'où chiffre pratiquement constant de la population bretonne.



GRANDES VILLES ET VILLES IMPORTANTES

EPILOGUE

De part son aspect physique, l'âme bien trempée de ses enfants et son climat privilégié il semble que la Bretagne ait été promise aux plus grandes réussites.

Ce n'est actuellement qu'une province française ; l'une des plus riches, bien sûr, mais aussi l'une des plus isolées géographiquement, économiquement et l'une des plus mal connues sur le plan culturel et humain.

Son développement est-il possible ?

Oui, grâce à la pêche, à l'agriculture, aux richesses de son sous-sol et au caractère des Bretons qui ont gardé le sens des valeurs humaines.

Son développement est possible mais est-il souhaitable ?

Peut-être fait-il partie des projets que l'on hésite à réaliser parce que l'on sent intuitivement qu'ils ne présagent rien de bon...

TABLE DES MATIERES

Chapitres	Pages
I. — Situation de la Bretagne par rapport à la France. Généralités sur la Bretagne et les cinq départements bretons	55
II. — Le relief breton	57
III. — Les rivages bretons	63
IV. — Le climat breton	70
V. — Les cours d'eau bretons	73
VI. — La Bretagne de la côte « Armor » : La vie maritime et la pêche	79
VII. — La Bretagne de l'intérieur « Arcoat » : Paysage rural. L'agriculture bretonne	90
VIII. — L'Industrie en Bretagne	99
IX. — La population bretonne	104
Epilogue	108

■ ■ ■
LES PRESSES BRETONNES
SAINT-BRIEUC
N° d'impression : 1518
Dépôt légal : 4^e trimestre 1972

■ ■ ■

